

Inventaire du canton de Coursegoules



2000 - N°153

RECHERCHES
ALPES-MARITIMES
ET CONTRÉES LIMITROPHES
RÉGIONALES



INVENTAIRE DEPARTEMENTAL
DU PATRIMOINE CULTUREL

ETUDE DU CANTON
DE COURSEGOULES

Synthèse issue de l'inventaire
topographique du canton de Coursegoules,
réalisé conjointement par le Conseil général
des Alpes-Maritimes et le Ministère de la culture

SOMMAIRE

	page
Agglomérations	7
Eglises et chapelles	18
Maisons	34
Menuiserie	57
Fermes ou bastides	67
Cabanes	75
Bergeries	84
Terrasses agricoles	110
Documentation	118
Annexe	121

RECHERCHES
REGIONALES

—

Alpes-Maritimes
et
Contrées limitrophes

—

41e année

Avril-Juin

N° 153

L'inventaire départemental du patrimoine culturel

Dans le cadre de sa politique culturelle, le conseil général de Alpes-Maritimes a adopté un programme d'inventaire destiné à valoriser le patrimoine historique, architectural et artistique de son territoire.

Cette démarche comprend trois volets : inventaire topographique réalisé à l'échelle d'un canton, inventaire ou recensement thématique, étude monographique d'édifice. La méthodologie de l'inventaire départemental a été établie en liaison avec le Ministère de la culture.

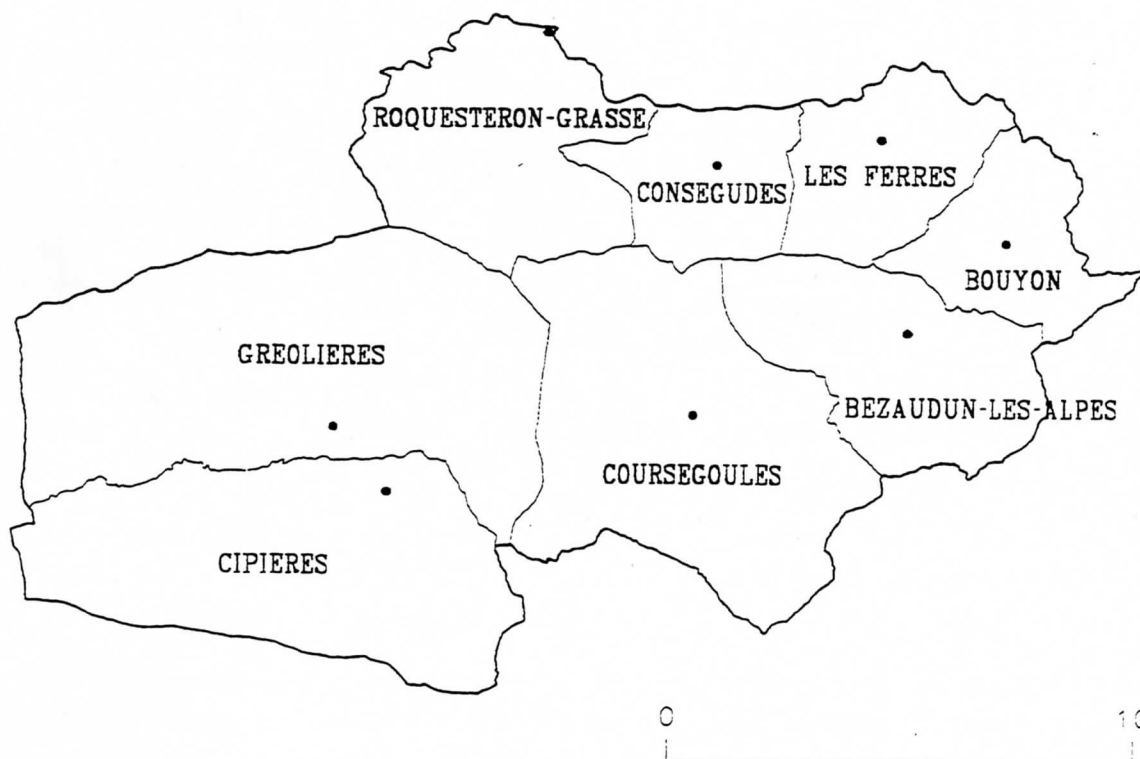
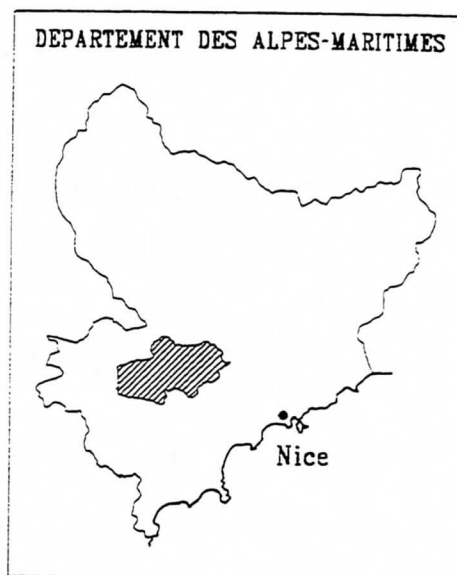
L'inventaire topographique du canton de Coursegoules a été réalisé conjointement par le Conseil général des Alpes-Maritimes et le Ministère de la culture.

Les dossiers d'inventaire du patrimoine architectural et artistique de chaque commune du canton, issus de la campagne d'inventaire, sont conservés aux Archives départementales, ainsi que le dossier collectif consacré à l'ensemble du canton.

La présente synthèse, réalisée par le service culturel du Conseil général, est issue du dossier collectif consacré à l'ensemble du canton ; chaque commune faisant par ailleurs l'objet d'une synthèse spécifique.

ETUDE DU CANTON
DE
COURSEGOULES

CARTE DE SITUATION DE L'AIRE D'ETUDE



AGGLOMERATIONS

Il est toujours difficile, en l'absence de fouilles archéologiques, de dater les agglomérations antérieures au Moyen Age féodal. Il est tout particulièrement délicat de distinguer une occupation antique d'un habitat du haut Moyen Age. Nous nous sommes trouvés devant ce problème à Gréolières, sur le sommet du Bau Saint-Jean (Mayone), ou à Coursegoules, sur le site d'Autreville. Il est cependant des restes visibles d'au moins un habitat qui a pu être encore occupé vers le XI^e siècle avant de disparaître ; ils se situent, dans la commune de Bézaudun-les-Alpes, sur la colline dominant au nord l'ancienne église paroissiale Notre-Dame du Peuple et sont visiblement à mettre en rapport avec ce lieu de culte. Nous sommes en présence de constructions de pierres sèches, bien groupées sur le sommet et le versant sud d'une éminence, mais qui ne semblent pas être enfermées dans un rempart. Le site de Saint-Valentin, à Coursegoules, est peut-être un autre exemple, moins bien conservé, de ce type d'agglomération. Tous deux sont en tous cas désertés au XIII^e siècle.

L'étude des agglomérations qui apparaissent durant le Moyen Age féodal est plus facile. D'abord nous disposons, au niveau de la région si non du département, de fouilles de référence. Ensuite la chronologie de l'architecture maçonnée à la chaux est plus claire que celle de la pierre sèche. Enfin, nous disposons pour cette époque de quelques sources d'histoire auxquelles nous pouvons confronter les résultats de l'analyse archéologique et architecturale. A partir d'études récentes sur les liens qui s'établissent parfois entre le château féodal et l'habitat médiéval, il a été possible de proposer un modèle mettant d'une part en rapport le type de site choisi à l'époque à laquelle il est choisi et considérant d'autre part la façon dont l'agglomération s'est ensuite rattachée au château. Ce modèle a été testé sur l'ensemble de la Provence orientale¹ et, même s'il demande bien sûr à être affiné, il nous montre comment, entre la première moitié du XI^e et le XIII^e siècle, s'est fait le regroupement des populations sur les sites des châteaux, processus dénommé *incastellamento*. Il est ainsi possible, et même parfois aisé, de proposer une époque pour l'implantation du château et de situer l'apparition auprès de lui de l'agglomération dans une fourchette chronologique plus ou moins large.

Appliquant ceci au canton de Coursegoules, nous voyons à Bouyon, Cipières et Gréolières, des agglomérations se mettre en place aux environs du XII^e siècle, sur le site même du château. A Bézaudun-les-Alpes, Coursegoules, Hautes Gréolières (figure 2) ou Roquestéron-Grasse, le village apparaît, dans la première moitié ou vers le milieu du XIII^e siècle, en contrebas du château. Durant la fin du Moyen Age, ces villages se développent sur place (Bézaudun-les-Alpes, Bouyon, Hautes Gréolières), en débordant parfois le site médiéval (Cipières, Coursegoules, Roquestéron-Grasse).

Par la suite, à l'époque moderne, se produisent quelques remaniements. Certains villages sont déplacés sur un site proche mais distinct de celui d'origine

1. J.-Cl. POTEUR, *Archéologie et sociologie des châteaux de Provence Orientale au Moyen Age*, diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1981.

(Gréolières, Roquestéron-Grasse). D'autres, trop longtemps abandonnés, ne présentent plus que des restes de leurs fortifications et sont éventuellement reconstruits sur un site neuf (Conségudes). En même temps, apparaissent des écarts tel le hameau de Saint-Barnabé à Coursegoules (figure 1) ou celui de Saint-Pons à Gréolières (figure 4). Cas particulier, une station de ski a été implantée vers 1960 dans la montagne du Cheiron (figure 3).

Dans tous les cas, c'est l'origine médiévale qui domine et, même si elle n'est que très peu visible en architecture, elle est très présente sous l'aspect du site d'implantation et sous celui du parcellaire cadastral.

Evolution de la population des villages
du canton de Coursegoules entre 1790 et 1990

Année	Bouyon		Conségudes		Les Ferres		Roquestéron-G.		Total
	Bézaudun	Cipières	Coursegoules		Gréolières				
1790	237	302	986	252	579	300	858	108	3622
1820	227	504	856	241	535	286	749	129	3527
1826	221	520	848	253	537	296	760	142	3577
1831	234	519	881	293	580	296	809	208	3820
1836	222	600	825	304	600	349	709	162	3771
1841	205	621	827	309	596	343	713	238	3852
1846	201	640	749	278	628	335	696	236	3763
1851	224	648	713	287	620	302	659	237	3690
1856	219	594	673	291	593	281	652	250	3553
1861	209	492	640	243	541	281	581	206	3193
1866	199	464	634	236	505	236	594	200	3068
1872	170	442	652	235	487	229	582	150	2947
1876	146	426	626	217	474	215	550	137	2791
1881	136	390	480	200	437	197	516	179	2535
1886	131	377	475	206	440	195	526	149	2499
1891	127	333	436	181	406	180	515	130	2308
1896	124	326	369	152	409	149	508	103	2140
1901	122	301	344	146	405	129	464	72	1983
1906	111	258	316	128	397	129	441	86	1866
1910	110	272	297	112	285	115	396	86	1673
1921	72	195	233	80	207	101	293	75	1256
1926	83	186	223	68	216	111	283	53	1223
1931	84	173	225	91	205	84	268	47	1177
1936	82	185	326	91	320	77	280	36	1397
1946	75	180	147	73	142	60	183	20	880
1954	71	229	118	92	120	81	161	41	913
1962	65	289	128	96	132	78	196	45	1029
1968	64	157	139	91	134	71	250	40	946
1975	61	202	131	64	155	35	292	56	996
1982	80	229	179	59	201	40	311	59	1158
1990	87	243	222	57	260	36	380	59	1334

(Informations rassemblées par L. Aune.)

Nombre de maisons dans les agglomérations du canton de Coursegoules
(chiffres estimés ou décomptés)

Année	1471	1698	1702	1728	1754	1761	1765	1841	1968	1975	1982
Bézaudun	17	64		51			61	72	72	74	99
Bouyon			132		118	82 + 26	112	151	118	175	213
Cipières	35*	188*		194*			193*	220	129	151	205
Conségudes						45 + 10	41	87	65	70	98
Coursegoules	13	163		140			157	137	184	203	230
Les Ferres			60		54	55 + 15	56	80	75	65	84
Gréolières (Basses)	41	123		180			184	200	191	154	258
Gréolières (Hautes)	15							15			
Roquestéron- Grasse						27 + 29	34	32	35	44	68

* avec Caussols, aujourd'hui commune du canton du Bar-sur-Loup

1471 : *larem foventes* (foyers réels)

1698 : chefs de famille

1702 : chefs de maison

1728 : chefs de famille

1754 : chefs de maison

1761 : maisons habitées + maisons inhabitées ou ruinées

1765 : maisons ou maisons habitées

1841 : "maison" dans l'agglomération

1968 : immeubles, sur la commune

1975 : immeubles, sur la commune

1982 : immeubles, sur la commune

1471 à 1765, données issues de :

BARATIER (Ed.), *La démographie provençale du XIIIe au XVIe siècle*, Paris, 1961

1841, données issues de la matrice cadastrale

1968 à 1982, données issues des statistiques de population (INSEE)

Tableau récapitulatif des agglomérations du canton

Commune	Lieudit	Type
Bézaudun-les-Alpes	près de la chapelle N-D	village déserté
Bouyon	Village	village actuel
Cipières	Village	village actuel
Conségudes	Village	village actuel
Coursegoules	Village	village actuel
Coursegoules	Saint-Barnabé	écart
Coursegoules	Saint-Valentin	village déserté
Les Ferres	Village	village actuel
Gréolières	Village	village actuel
Gréolières	Hautes Gréolières	village déserté
Gréolières	Gréolières-les-Neiges	écart
Gréolières	Le Pluy	village déserté
Gréolières	Saint-Pons	écart
Roquestéron-Grasse	Village	village actuel



Fig. 1. Coursegoules, hameau de Saint-Barnabé, vu depuis le sud.

Référence : 17 Fi 4391

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 2. Gréolières, ruines de l'ancien village de Hautes Gréolières, vues depuis l'est.
Référence : 17 Fi 4999

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 3. Gréolières, vue partielle de la station de ski de Gréolières-les-Neiges, depuis le sud.

Référence : 17 Fi 5962

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 4. Gréolières, hameau de Saint-Pons, vu depuis le sud.

Référence : 17 Fi 5971

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 5. Roquestéron-Grasse, ancien village de Gerbière. Détail : restes de la fortification médiévale à l'extrémité orientale du site, vue extérieure depuis l'est.

Référence : 17 Fi 4650

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 6. Roquestéron-Grasse, ancien village de Gerbière. Détail : deux meurtrières percées dans la fortification médiévale à l'extrémité orientale du site, vue intérieure depuis le nord-ouest.

Référence : 17 Fi 4645

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

EGLISES ET CHAPELLES

Les églises constituent souvent le groupe d'édifices qui rassemble de la façon la plus dense des renseignements de tous ordres sur une région : économie, culture, démographie, évolution du peuplement...

1 - CARACTERES HISTORIQUES

Les églises du canton de Coursegoules illustrent à peu près toutes les grandes époques de construction de lieux de culte chrétiens, tels que l'on peut les rencontrer dans une zone où se trouvent des agglomérations antiques, mais pas de cité. En effet les communautés d'habitants, souvent trop pauvres pour pouvoir faire construire des bâtiments neufs, se sont bien souvent contentées de restaurer et agrandir les anciens.

Comme il se doit, les lieux de culte les plus anciens, s'ils ne sont restés ou devenus des centres paroissiaux, ne signalent leur présence que dans la toponymie (Saint-Valentin à Coursegoules), parfois aussi dans les sources (Saint-Antonin à Bézaudun-les-Alpes). Parmi eux, il faut cependant citer l'église Notre-Dame de Verdelaye (figure 7), à Gréolières, puisque ses éléments les plus anciens semblent remonter au haut Moyen Age.

Dans le courant du XI^e siècle et au début du XII^e, des églises sont érigées systématiquement, dans chacun des territoires antérieurs au découpage féodal¹. L'ensemble de ces lieux de culte, également appelées "églises précastrales" ou "paroisses rurales", constitue ce que nous dénommons "premier réseau paroissial". Il comprend des églises comme Saint-Michel à Coursegoules (figure 8) ou Notre-Dame du Peuple à Bézaudun-les-Alpes. Certains de ces édifices apparaissent dans les cartulaires des grandes abbayes bénédictines à qui la desserte en a été confiée.

Peu après, à partir de la fin du XII^e siècle, mais surtout au XIII^e, se met en place ce que nous dénommons "deuxième réseau paroissial". Il est formé d'églises que l'on dénomme aussi "paroisses castrales", car elles sont érigées près d'un château, dans un village. Plusieurs d'entre elles nous sont parvenues dans un état proche de celui de leur construction : église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine à Coursegoules (figure 11), église paroissiale Saint-Etienne à Gréolières (figure 9), église paroissiale Notre-Dame de la Nativité à Bézaudun-les-Alpes, église paroissiale Saint-Erige (aujourd'hui Sainte-Pétronille) à Roquestéron-Grasse (figure 10). L'une d'entre elles, Saint-Etienne à Gréolières, ayant été l'église paroissiale d'un village, Hautes Gréolières, qui a rapidement périclité puis fini par disparaître, nous est parvenue pratiquement telle qu'elle a été construite.

Les crises du XIV^e siècle mettent provisoirement un terme à toute activité de construction autre que militaire. Il faut attendre le XVI^e siècle pour que les agglomérations les plus riches (Cipières) ou celles qui ont été déplacées (Les Ferres)

1. J.-Cl. POTEUR, "Réseau paroissial ...", *passim*, et "Les premières églises paroissiales...".

se dotent de nouvelles églises paroissiales. Et à Conségudes, village particulièrement touché à la fin du Moyen Age, cela ne se produit même qu'au XVIIe, voire au XVIIIe siècle. Souvent on se contente de restaurer et d'agrandir les édifices médiévaux (Coursegoules, Gréolières, Bézaudun-les-Alpes).

C'est au cours de cette période qui va du XVIe au XVIIIe siècle, que sont construites les chapelles. Elles apparaissent un peu après la réfection de l'église paroissiale, peut-être dès le XVIe siècle ou même un peu avant pour quelques-unes (Saint-Sébastien à Bézaudun-les-Alpes, figure 12), au XVIIe pour la plupart (Saint-Pons à Bouyon, figure 13 ; Saint-Claude à Cipières ; Sainte-Anne, Saint-Antoine, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Barnabé à Coursegoules ; Sainte-Pétronille à Gréolières, figure 14...), au XVIIIe siècle parfois (Saint-Roch à Bouyon).

Le seul édifice postérieur à la Révolution, l'église de Bouyon, est un cas particulier de bâtiment reconstruit après avoir été victime, au moins en partie, d'un tremblement de terre, à la fin du XIXe siècle.

2 - CARACTERES ARCHITECTURAUX

SITUATION

Le site d'implantation des lieux de culte est essentiellement fonction de leur destination. Les églises du premier réseau paroissial, antérieures à l'*incastellamento* et destinées à administrer des territoires, sont placées sur de larges sites faciles d'accès et très ouverts. Les églises du deuxième réseau paroissial, destinées à des *castrum* médiévaux, ou les églises modernes qui leur ont succédé sont placées sur des sites déjà construits, en contrebas du château et sur le côté du village. La plupart des chapelles sont quant à elles situées aux abords immédiats du village, sur les différents accès.

Il faut signaler une exception pour les églises modernes et deux pour les chapelles. L'église de Conségudes est curieusement et inexplicablement située très à l'écart du village, ceci à un point tel qu'une chapelle (Sainte-Marguerite) élevée par la suite dans le village joue aujourd'hui son rôle paroissial. La chapelle Saint-Pons de Gréolières, par ailleurs, est implantée au centre du hameau de ce nom. Elle aussi joue un peu le rôle d'église paroissiale pour ce hameau qui est assez éloigné de l'agglomération principale.

MATERIAUX ET MISE EN OEUVRE

Pour tout le canton, le principal matériau disponible est le calcaire. Sa mise en œuvre varie entre des parements appareillés ou des moellons assisés, si le bâtiment est médiéval, et du blocage enduit, si le bâtiment est moderne.

3 - TYPOLOGIE

L'architecture des lieux de culte dépend essentiellement de l'époque de construction de ces édifices, mais aussi de leur destination. Nous proposons donc de distinguer quatre types :

- les églises du premier réseau paroissial,
- les églises du deuxième réseau paroissial,
- les églises paroissiales modernes,
- les chapelles construites en tant que telles.

Nous avons précisé ci-dessus ce que nous désignons sous les termes de "premier" et "deuxième réseau paroissial". Par "chapelles construites en tant que telles", nous entendons exclure celles qui sont devenues chapelles après avoir été construites comme églises paroissiales.

L'importance relative des éléments à considérer pour établir une typologie des lieux de culte est variable suivant les époques. Il nous a donc paru important, en complément de l'approche chronologique, d'être attentifs à des différences qui ont pour origine la destination des bâtiments et qui se traduisent dans l'architecture.

Ainsi, les chapelles construites en tant que telles constituent un ensemble particulier, distinct de celui des chapelles construites à l'origine comme églises paroissiales. De même, il nous a paru important de distinguer deux types d'églises paroissiales médiévales car, au-delà de leurs nombreux points communs, quelques différences très précises se traduisent de façon claire dans le rapport architecture-environnement ou dans l'architecture elle-même. Enfin, les églises modernes ont en commun d'être destinées à une population plus importante que celles du Moyen Age. Erigées entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, elles présentent une nef à un seul vaisseau, mais celui-ci est relativement large et haut.

Dans la mesure où les éléments du premier réseau paroissial datent essentiellement du XI^e siècle ou du début XII^e, tandis que le deuxième réseau correspond surtout à des bâtiments des environs du XIII^e siècle, on pourrait facilement se laisser abuser et considérer comme liés à la typologie des éléments qui ne sont fonction que de la chronologie. Nous distinguerons donc pour chacun des deux réseaux paroissiaux les éléments qui les définissent, ceux qui les caractérisent et ceux qui les accompagnent habituellement sans pour autant les caractériser.

4 - DEFINITIONS

Les églises du premier réseau paroissial sont fondées en vue de jouer le rôle paroissial au sein d'un territoire ; elles sont implantées indépendamment d'éventuels sites castraux.

Eléments caractéristiques :

- Antériorité d'une présence antique.
- Installation sur un site très ouvert, n'ayant pas de caractéristique militaire.
- Présence, actuelle ou ancienne, d'un clocher-tour médiéval accolé à la dernière travée de la nef.

Caractères habituellement liés :

- Bâtiment remanié dans le courant du Moyen Age.
- Nef à un vaisseau couvert originellement en charpente.
- Murs en moellons assisés, de petit module.
- Baies d'éclairage étroites et rares

Il s'agit en fait des caractéristiques courantes des édifices religieux ruraux des XIe et XIIe siècles.)

Les églises du deuxième réseau paroissial sont fondées en vue de jouer le rôle paroissial au sein d'un fief ; elles sont implantées sur des sites castraux.

Eléments caractéristiques :

- Antériorité ou contemporanéité d'une présence médiévale sous une autre forme que religieuse.
- Installation sur ou près d'un site militaire choisi par un château avec agglomération d'un village (*castrum*).
- Présence, actuelle ou ancienne, d'un clocher-mur médiéval, au-dessus du couronnement de l'un des murs.

Caractères habituellement liés :

- Bâtiment homogène pour sa partie médiévale.
- Nef à un vaisseau couvert d'une voûte supportée par des arcs-doubleaux.
- Murs en pierres de moyen module. Soit toutes les élévations sont appareillées en pierres dressées, soit les élévations sont en moellons assisés, à l'exception du parement de l'abside, des chaînes d'angle et des encadrements de baies qui sont en pierres dressées.
- Baies d'éclairage étroites et rares

Les églises paroissiales modernes sont fondées en vue de jouer le rôle paroissial au sein d'un village et de son territoire.

Élément caractéristique :

- Bâtiment dont la nef, généralement à un vaisseau, est relativement vaste.

Caractères habituellement liés :

- Murs en moellons sommairement assisés ou en blocage enduit, encadrement des baies en pierres de taille.
- Baies d'éclairage larges et nombreuses vers le sud.

3 - SYNTHÈSE

LES EGLISES DU PREMIER RESEAU PAROISSIAL

Les églises du premier réseau paroissial sont nombreuses en Provence orientale, mais elles ont généralement été remaniées par la suite. On peut tout de même citer au moins deux exemples d'édifices particulièrement bien conservés : les églises Saint-Thyrse de Robion, à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), et Notre-Dame d'Olive, à Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Dans le canton de Coursegoules, la plus représentative est celle de Saint-Michel, à Coursegoules. Ces bâtiments ont assez profondément marqué la mémoire collective pour que leur rôle ancien soit encore bien connu et rapporté au XVIII^e siècle. La population villageoise, qui s'attache à leur entretien, les choisit souvent comme but de procession¹.

LES EGLISES DU DEUXIEME RESEAU PAROISSIAL

Les églises du deuxième réseau paroissial ont été présentes dans presque tous les villages médiévaux, c'est-à-dire dans la majorité des communes de notre région. Mais elles ont souvent été modifiées ou reconstruites. Dans le canton de Coursegoules, la plus représentative, car la moins remaniée depuis sa construction, est celle de Saint-Etienne à Gréolières.

LES EGLISES PAROISSIALES MODERNES

Les églises paroissiales modernes forment un ensemble un peu trop hétérogène pour qu'on puisse le décrire et le commenter en bloc. Dans le canton de Coursegoules, il faut cependant signaler l'église de Cipières, car cet élément, bien représentatif des constructions religieuses du XVI^e siècle, est daté (1552).

1. Cf. M.-H. FROESCHLE-CHOPARD et J.-Cl. POTEUR, "Les «romérages»...", *passim*.

LES CHAPELLES

Si elles ont été construites comme telles, les chapelles sont le plus souvent de petits bâtiments, dressés entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, avec une nette concentration au XVII^e siècle. On n'y célèbre le culte que rarement ; elles sont donc fermées presque en permanence. Cependant, pour que les fidèles puissent voir l'autel de l'extérieur, elles sont souvent construites avec une large ouverture en façade, couverte d'un arc et fermée par une grille (en bois ou en fer) dans laquelle une porte est placée. Elles se présentent ainsi comme de grands oratoires : un édifice maçonné et couvert de tuiles abrite la statue d'un saint que le passant peut voir au travers d'une grille. Beaucoup sont restées dans cet état (Saint-Roch et Saint-Sébastien à Bézaudun-Alpes, Saint-Pons à Bouyon, Saint-Claude à Cipières, Saint-Jean-Baptiste à Coursegoules, Sainte-Julie aux Ferres, Notre-Dame d'Olive à Roquestéron-Grasse). Pour d'autres, cette ouverture a été par la suite fermée d'un mur percé d'une porte et d'une ou deux petites baies, le plus souvent deux jours rectangulaires de part et d'autre de la porte (Sainte-Anne et Saint-Antoine à Coursegoules, Sainte-Pétronille à Gréolières).

CARTE DES EGLISES ET CHAPELLES DU CANTON

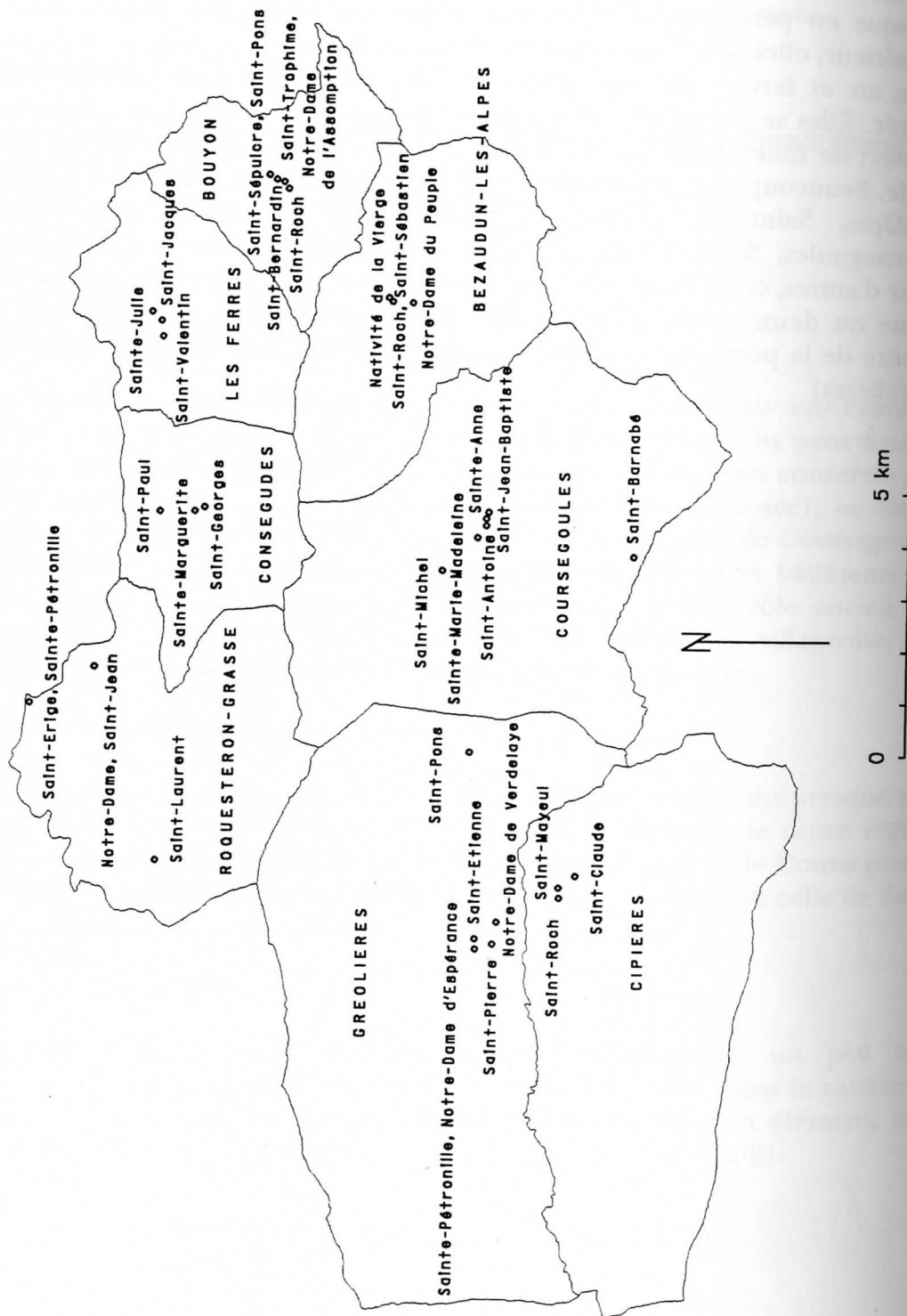




Fig. 7. Gréolières, ancienne église Notre-Dame de Verdelaye. Partie antérieure de l'édifice, parement extérieur de l'élévation nord, vu du nord.

Référence : 17 Fi 5298

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 8. Coursegoules, ancienne église Saint-Michel. Vue d'ensemble du chevet depuis l'est.

Référence : 17 Fi 5141

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 9. Gréolières, ancienne église Saint-Etienne. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.

Référence : 17 Fi 4998

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 10. Roquestéron-Grasse, église Sainte-Pétronille. Vue intérieure : la nef et le chœur, vus de l'ouest.

Référence : 17 Fi 6118

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 11. Coursegoules, église Sainte-Marie-Madeleine. Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.

Référence : 17 Fi 4178

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 12. Bézaudun-les-Alpes, chapelle Saint-Roch - Saint-Sébastien. Vue de situation, prise de l'est.

Référence : 17 Fi 5396

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

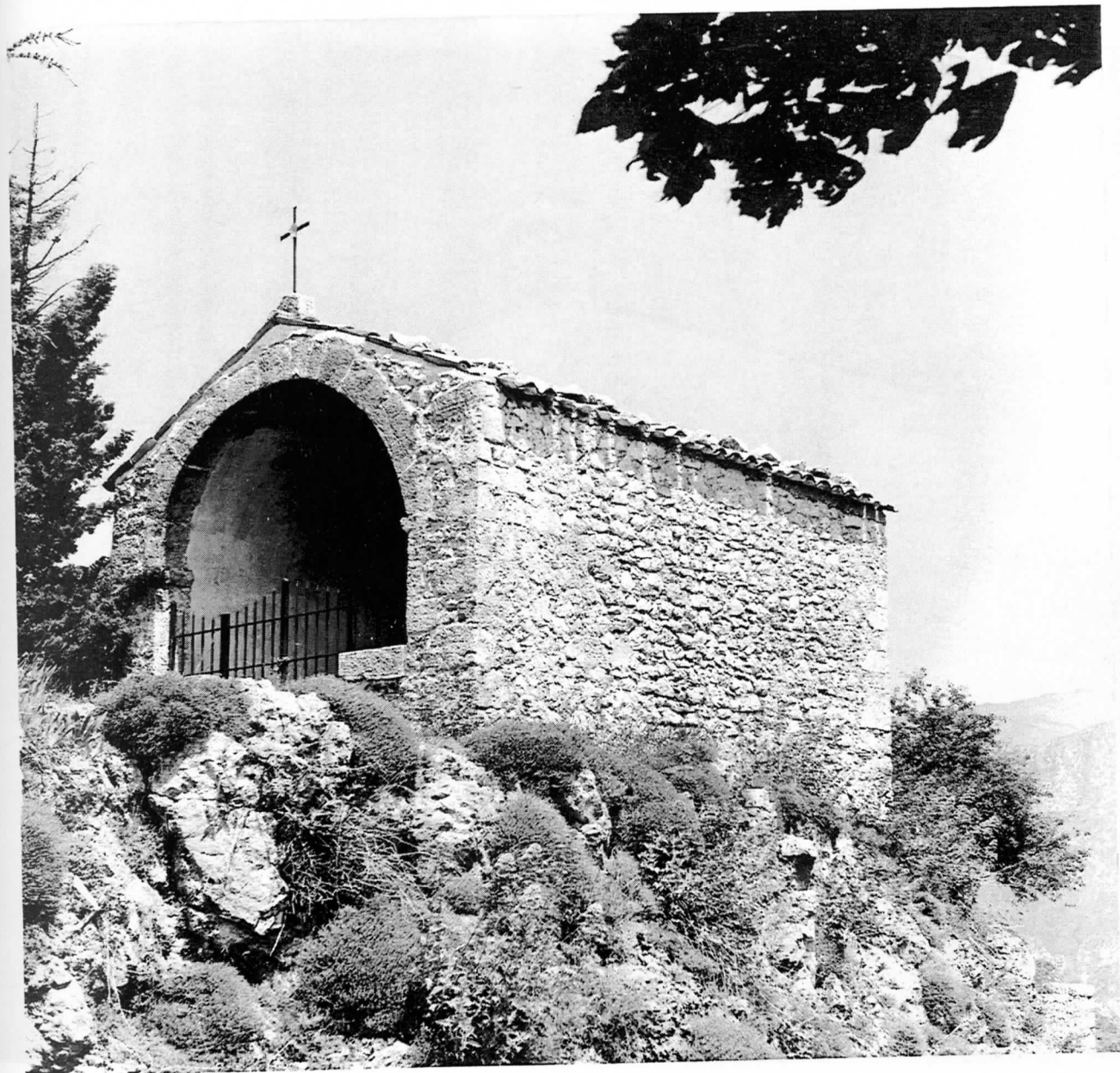


Fig. 13. Bouyon, chapelle Saint-Pons. Vue d'ensemble, depuis les sud-ouest.

Référence : 17 Fi 2995

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 14. Gréolières, chapelle Sainte-Pétronille. La façade, vue depuis le sud-est.
Référence : 17 Fi 4423

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 15. Roquestéron-Grasse, chapelle Saint-Jean. Vue d'ensemble depuis le nord-est.

Référence : 17 Fi 6147

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

MAISONS

1 - INTRODUCTION

Le repérage des maisons dans le canton de Coursegoules a posé certains problèmes. D'une part, dans ces villages un nombre important de maisons ne sont pas habitées en permanence. D'autre part, la nette remontée des chiffres de population que l'on note vers 1954 et 1962, accompagnant une forte reprise économique, a entraîné une certaine dénaturation de beaucoup d'édifices ; le retard dans l'aménagement intérieur était en effet très important. Ce sont bien sûr les maisons les moins accessibles qui sont les mieux conservées parce que aujourd'hui inutilisées. Enfin, on a particulièrement peu construit durant les XVIIe et XVIIIe siècles en raison des très mauvaises conditions économiques qui ont sévi à cette époque ; en revanche, on a régulièrement procédé à des remaniements. Il en résulte des constructions enchevêtrées et difficiles à lire, disposées selon un parcellaire qui peut, paradoxalement, être très régulier.

2 - CARACTERES HISTORIQUES

A l'exception de quelques traces mal datées, comme il s'en trouve aux Ferres (cadastre section A, parcelle n°265, élévation sud ; parcelle n°278, élévation nord ; parcelle n°238, élévation nord ; parcelles n°294 et 295, élévation nord ; parcelle n°301, élévation ouest) ou très mal conservées et tardives telles sur la commune de Gréolières les ruines visibles aux hameaux de Hautes Gréolières (cadastre section G, parcelles n°31 à 35) et de Pluis (cadastre section D, parcelles n°412 à 422, tous deux sur la commune de Gréolières), il n'y a que de rares éléments de maisons médiévales (figure 16).

Durant le XVIe siècle, une puissante reprise économique entraîne de très nombreuses constructions ; il en reste beaucoup d'éléments mais pas d'édifice conservé.

Une nouvelle reprise économique a lieu à la fin du XVIIIe et surtout durant le XIXe siècle. Beaucoup de ces maisons sont bien conservées.

Après un nouveau déclin, il faut attendre les environs de 1930 (figures 24, 25 et 26), puis de 1960, pour voir des réfections complètes ou des maisons neuves.

3 - CARACTERES ARCHITECTURAUX

MATERIAUX ET MISE EN OEUVRE

Les murs sont en blocage de moellons calcaires et non chaînés. Avant le début du XXe siècle, ils sont à joints largement beurrés ou sommairement enduits à la chaux. Par la suite, et principalement entre les deux guerres, ils sont enduits au ciment. Cet enduit est souvent traité de façon décorative. Le décor le plus élémentaire est une haute plinthe mouchetée, souvent grise. Mais les angles et les étages peuvent être soulignés de bandes blanches, parfois raccordées en quart de cercle. Outre le gris et le blanc, les couleurs utilisées s'étendent du rouge au jaune en passant par toute une gamme de rose, saumon, orange... Ce décor est parfois complété par des frises, discrètes, placées en haut de façade, sous la génoise, ou par des encadrements de portes et fenêtres en modestes trompe-l'œil. Notons, pour l'anecdote, de faux tirants peints sur la façade d'une maison, aux Ferres. Quelques rares exemples sont datés (après 1912 : Conségudes, cadastre section B, parcelle n°19 ; 1920 : Les Ferres, cadastre section A, parcelle n°332, élévation nord ; 1921 : Les Ferres, cadastre section A, parcelle n°290, élévation nord, figure 17).

Ces décors ont été très généralement utilisés, mais très peu entretenus. Actuellement, dans le meilleur des cas, ils sont très délavés (figure 17) ; souvent ils ont été dégradés par des percements de baies ; plusieurs enfin ont été gravement amputés ou ont disparu à l'occasion d'un ravalement de façade (particulièrement pour les villages situés au sud du Cheiron). Il en résulte que le contraste avec la région niçoise, où ils ont souvent été bien entretenus, est tel qu'on peut s'imaginer, à tort, que ces ornements sont spécifiques à la région niçoise. Tout récemment certains, à Bouyon notamment, ont cependant été restaurés (figure 18) ; plus exactement, après en avoir fait un relevé et après avoir décroûté la façade, on en a exécuté une copie proche de l'original, mais qui n'en respecte pas toujours le détail.

ELEVATIONS

L'impression qui domine est la verticalité (figures 19, 20 et 21). Dans les secteurs où les maisons ne sont pas trop enchevêtrées, les façades, toutes de même hauteur, ne présentent souvent qu'une fenêtre par étage.

COUVERTURES

Le mode de couverture le plus courant est l'appentis, avec des tuiles creuses posées sur des chevrons peu inclinés (généralement 20° à 25°, figures 22 et 23). Du côté de l'égout, l'avant-toit est fermé par une génoise. Sur les élévations latérales, la toiture s'arrête au nu du mur par une ligne de tuiles renversées posées sur mortier. Sur l'élévation postérieure, la toiture se termine simplement par un rang de tuiles alternées, posées sur mortier. Il n'y a donc habituellement pas de ligne de tuiles faîtières.

Les maisons qui sont très remaniées ou construites vers 1930 présentent souvent des toitures en croupe ou à pavillon (figures 24 et 26). Elles sont toutes couvertes de tuiles mécaniques fabriquées dans la région marseillaise.

DISTRIBUTION INTERIEURE

La distribution intérieure des maisons est verticale. Il n'est pas rare d'en voir qui ont conservé cette distribution à une pièce par niveau, de bas en haut : une remise, une cuisine - salle à manger - salle de séjour, une chambre, un fenil. Derrière la porte, généralement placée au rez-de-chaussée, donc du côté amont de la maison, on accède presque directement à la pièce de ce niveau. Au sud du Cheiron, et en particulier à Cypières, l'escalier est placé dans un angle, contre la façade ; c'est souvent un escalier en vis, sans jour, en charpente, interrompu à chaque niveau. Au nord du Cheiron, et en particulier aux Ferres ou à Conségudes, un petit vestibule carré, placé derrière la porte d'entrée, est fermé par trois autres portes. Deux d'entre elles donnent accès à des escaliers. Il s'agit alors d'escaliers droits ou tournant une fois à 90°.

ELEMENTS DES MAISONS DU XVII^E SIECLE

Les maisons, telles que nous venons de les décrire, sont essentiellement celles de la fin du XVIII^e, du XIX^e et du début du XX^e siècle. Quelques éléments ont cependant été conservés, nous permettant d'avoir une idée de ce qu'étaient celles du XVI^e siècle et du début du XVII^e. L'élément le plus souvent conservé en place est l'encadrement de porte. Il est particulièrement bien représenté à Cypières, à Coursegoules et à Gréolières. Les piédroits sont chanfreinés, parfois chantournés. La surface des pierres est généralement dressée à la gradine avec une réserve au ciseau. Le couverture est souvent un linteau à soffite surélevé et décoré en accolade, mais on peut aussi rencontrer un arc surbaissé ou une anse de panier.

Les principaux exemples du canton sont :

A Cypières (cadastre section C),

- parcelle n°41, élévation est : encadrement de porte à linteau à soffite surélevé avec cavet d'adoucissement, piédroits de pierres dressées à l'aiguille avec réserve au ciseau.
- parcelle n°49, élévation nord : encadrement de porte à couverture en anse de panier, chanfreiné et daté 1551 ; pierres dressées à la gradine et au ciseau, angles des piédroits adoucis en quart de rond, congés très simplement décorés.
- parcelle n°105, élévation nord-ouest : encadrement de porte renaissance à linteau décoré, un de ses piédroits est commun à cette porte et à une porte plus large, située au sud-ouest.
- parcelle n°257, élévation sud : encadrement de porte couvert d'un linteau décoré en accolade.
- parcelle n°284, élévation nord-ouest : (maison jumelle) au centre de la façade, deux portes de mêmes dimensions sont accolées ; celle de gauche est couverte d'un arc surbaissé, celle de droite d'un linteau décoré en accolade et daté 1573. De part

et d'autre, deux entrées de boutiques (remaniées), sont disposées de façon symétrique. Les encadrements de ces quatre baies sont en pierres dressées à la gradine (retouchées à la boucharde par la suite).

A Coursegoules (cadastre section B),

- parcelle n°429, élévation ouest (figure 28) : encadrement de porte chantourné couvert d'un linteau décoré en accolade (cet encadrement de porte est certainement ici en remploi, car cette parcelle est mentionnée comme "écurie" dans la matrice cadastrale du XIX^e siècle, de plus le décor du linteau ne se poursuit pas sur les piédroits).
- parcelle n°469, élévation ouest : encadrement de porte à linteau sur coussinets, encadrement de porte couvert d'un linteau à extrados circulaire.
- parcelle n°502, élévation ouest : encadrement de porte à linteau décoré en accolade.
- parcelle n°506, élévation ouest : encadrement de porte à linteau sur coussinets, encadrement de porte couvert en anse de panier.
- parcelle n°510, élévation est : encadrement de porte à linteau sur coussinets.
- parcelle n°513, élévation nord : encadrement de porte à linteau sur coussinets.
- parcelle n°515, élévation nord : encadrement de porte à linteau décoré en accolade.
- parcelle n°520, élévation est (partie en retrait) : encadrement de porte couvert d'un linteau à extrados circulaire.
- parcelle n°527, élévation ouest : encadrement de porte à linteau sur coussinets.
- parcelle n°529, élévation sud : encadrement de porte à linteau sur coussinets.
- parcelle n°536, élévation est : encadrement de porte à linteau sur coussinets.
- parcelle n°546, élévation nord : encadrement de porte à linteau décoré en accolade.
- parcelle n°577 : encadrement de porte couvert d'un linteau à extrados circulaire.
- parcelle n°580 (figure 27) : élévation nord-est : encadrement de porte à linteau décoré en accolade.
- parcelle n°586 : encadrement de porte à linteau décoré en accolade.
- parcelle n°587 : encadrement de porte à linteau décoré en accolade.
- parcelle n°587 : encadrement de porte à linteau sur coussinets.
- parcelle n°604, élévation nord : encadrement de porte à linteau sur coussinets.
- parcelle n°614, élévation nord : deux encadrements de porte à linteau décoré en accolade.
- parcelle n°616, élévation nord : encadrement de porte à linteau décoré en accolade.
- parcelle n°714, élévation nord : encadrement de porte à linteau sur coussinets.

A Gréolières (cadastre section G),

- parcelle n°110, élévation sud : encadrement de porte à linteau décoré en accolade et daté 1527, piédroits adoucis en quart de rond avec congés simples.

- parcelle n°258, élévation nord-est : encadrement de porte à linteau à soffite surélevé.
- parcelle n°259, élévation nord-est : encadrement de porte à linteau décoré en accolade et daté 1542, piédroits adoucis en quart de rond avec congés simples.

Les autres éléments d'architecture que l'on peut attribuer aux maisons du XVI^e siècle sont très peu nombreux. On peut signaler une fenêtre à encadrement chanfreiné à Bézaudun-les-Alpes (cadastre section C, parcelle n°87, élévation est, partie nord), cinq fenêtres à encadrement chanfreiné à Coursegoules (cadastre section B, parcelle n°531, élévation sud ; parcelle n°574, élévation sud-ouest ; parcelle n°580, élévation nord-est [deux fenêtres] ; parcelle n°694, élévation sud) et deux remplois de fragments chanfreinés (à Cipières, cadastre section C, parcelle n°65, élévation sud, angle sud-est et à Bouyon, cadastre section F, parcelle n°117, élévation ouest). Il s'agit là d'éléments en pierre.

Il faut également citer deux autres cas qui présentent des éléments de fenêtres chanfreinées, en plâtre. Sur une ruine située dans le village de Cipières (cadastre section C, parcelle n°222, élévation nord), on peut voir un encadrement de fenêtre à croisée, chanfreiné ; il est muré mais bien conservé. A Gréolières, une maison du village (cadastre section G, parcelle n°252) présente sur son élévation sud-ouest les restes d'une fenêtre à croisée chanfreinée. Ces deux encadrements sont en plâtre rose. L'emploi de ce matériau fragile nous explique la différence importante qui apparaît entre le nombre de fenêtres et le nombre de portes signalés pour les environs du XVI^e siècle. On connaît encore l'emplacement d'une plâtrière à Gréolières (cadastre section E, parcelle n°257), mentionnée dans le cadastre de 1841.

Pour toutes ces maisons, un seul escalier a pu être observé (Cipières, cadastre section C, parcelle n°54), c'est un escalier à vis.

Dans l'ensemble, ces maisons occupent des parcelles de plan rectangulaire, allongées perpendiculairement à la rue ; l'entrée se situe sur l'élévation amont. Il est ainsi très difficile de les distinguer des petites maisons construites à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle.

LES MAISONS DE NOTABLE

Nous avons pu repérer, pour la seconde moitié du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, quelques maisons de notable qui ont en commun un certain nombre de caractères. Un très bel exemple nous est fourni par une maison de notaire, à Coursegoules (cadastre section B, parcelle n°743, figure 29), construite entre 1799 et 1810. A Bouyon, nous avons remarqué une maison de notable, située sur la place de la Fontaine (cadastre section F, parcelle n°383, figure 30), construite ou reconstruite en 1804. De même, à Gréolières, une maison de ce type a été construite ou reconstruite en 1813, près de l'église (cadastre section G, parcelle n°1014). A Cipières, une autre de ces maisons (cadastre section C, parcelle n°128) porte la date 1762. L'ancien

presbytère de Cipières (cadastre section C, parcelle n°253, figure 31) présente les mêmes caractéristiques, il est construit entre 1761 et 1767. Sur le versant nord du Cheiron les exemples sont plus rares. A Conségudes, une maison située en bordure de la place principale (cadastre section B, parcelle n°19) devrait pouvoir entrer dans cette liste, mais elle a été très remaniée vers 1930.

La plupart de ces édifices montrent une façade relativement bien ordonnancée, de trois ou cinq travées. La porte est au centre. Elle ouvre sur un escalier tournant à retours, avec jour, occupant toute la profondeur de la maison (figure 32) ; le jour est d'autant plus important que la maison est ancienne. Ces maisons sont couvertes d'un toit en appentis.

La porte et la façade principale sont tournées vers le village, vers la place ou vers la rue la plus importante. Même si la maison est isolée, les autres élévations sont aveugles ou très peu percées. Suivant la configuration du sol, la porte peut s'ouvrir sur un étage de soubassement ou sur un rez-de-chaussée. Le niveau inférieur, en étage de soubassement, est occupé par des remises et autres locaux utilitaires. Le niveau au-dessus de celui-ci est occupé par une cuisine et une salle à manger, de part et d'autre de l'escalier central. Plus haut, ce sont un ou deux étages de chambres, également réparties deux par deux. Toutes ces pièces sont de dimensions analogues. Le dernier étage comprend au moins un fenil. Un petit grenier (au sens strict du terme) est souvent réservé dans l'un des premiers étages d'habitation. L'une de ces maisons, à Gréolières, était surmontée d'un pigeonnier.



Fig. 16. Coursegoules, maison devenue four à pain. Vue d'ensemble depuis l'ouest.
Référence : 17 Fi 6052
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 17. Les Ferres, maison (cadastre, section A, parcelle 332). Elévation antérieure, vue depuis le nord-ouest.

Référence : 17 Fi 6180

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

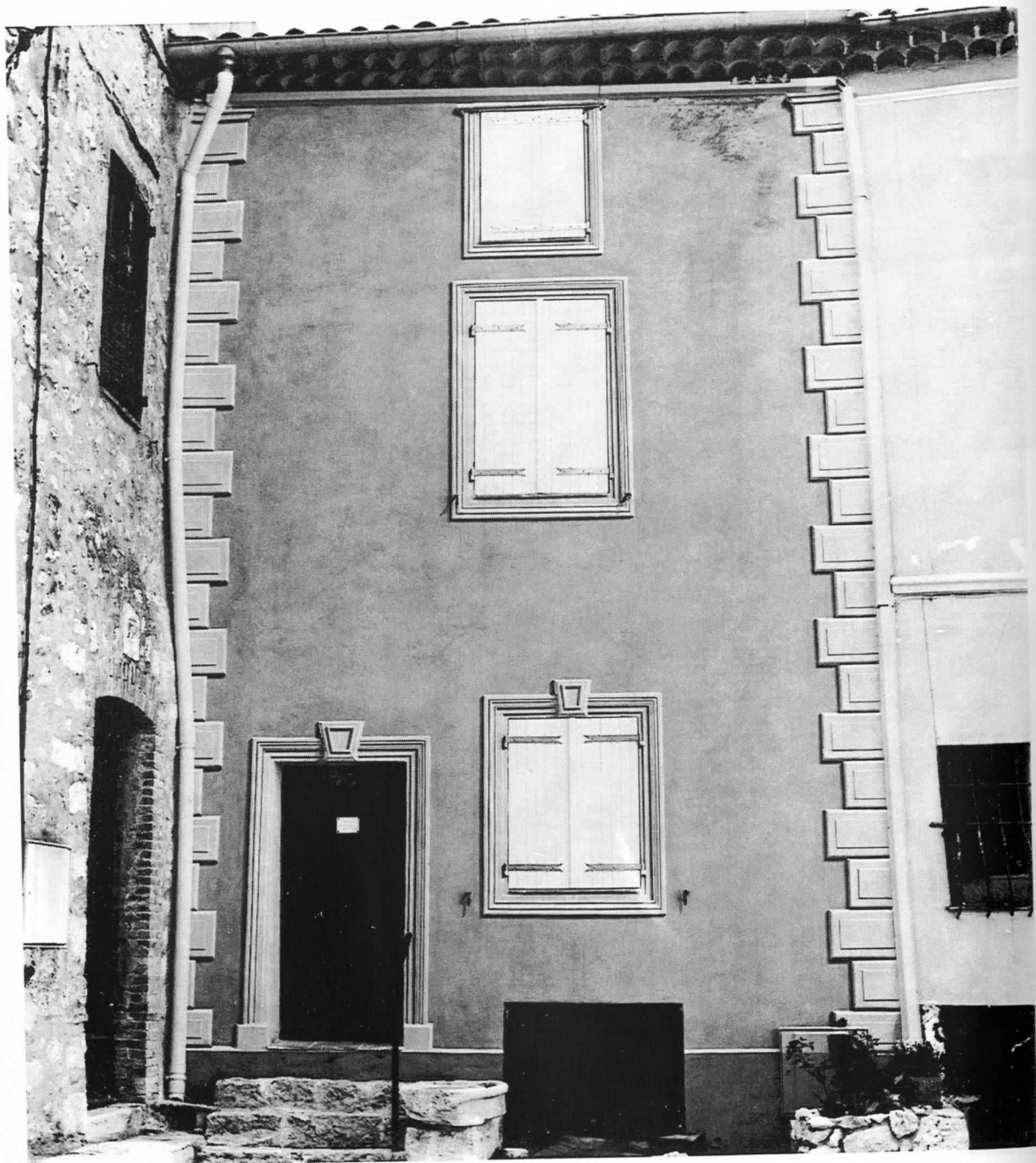


Fig. 18. Bouyon, maison (cadastre, section F, parcelle 369). Vue d'ensemble de la façade, depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 6250

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 19. Les Ferres, maisons (cadastre, section A, parcelles 331 à 335). Élévations postérieures vues depuis le sud.

Référence : 17 Fi 6179

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 20. Conségudes, maisons (cadastre, section B, parcelles 161 à 163). Vue des élévation sud, depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 6195

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 21. Les Ferres, maison (cadastre, section A, parcelle 328). Elévation sud, vue d'ensemble depuis le sud.

Référence : 17 Fi 6174

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 22. Conségudes, maisons (cadastre, section B, parcelles 169 à 172). Vue des façades postérieures, depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 6200

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

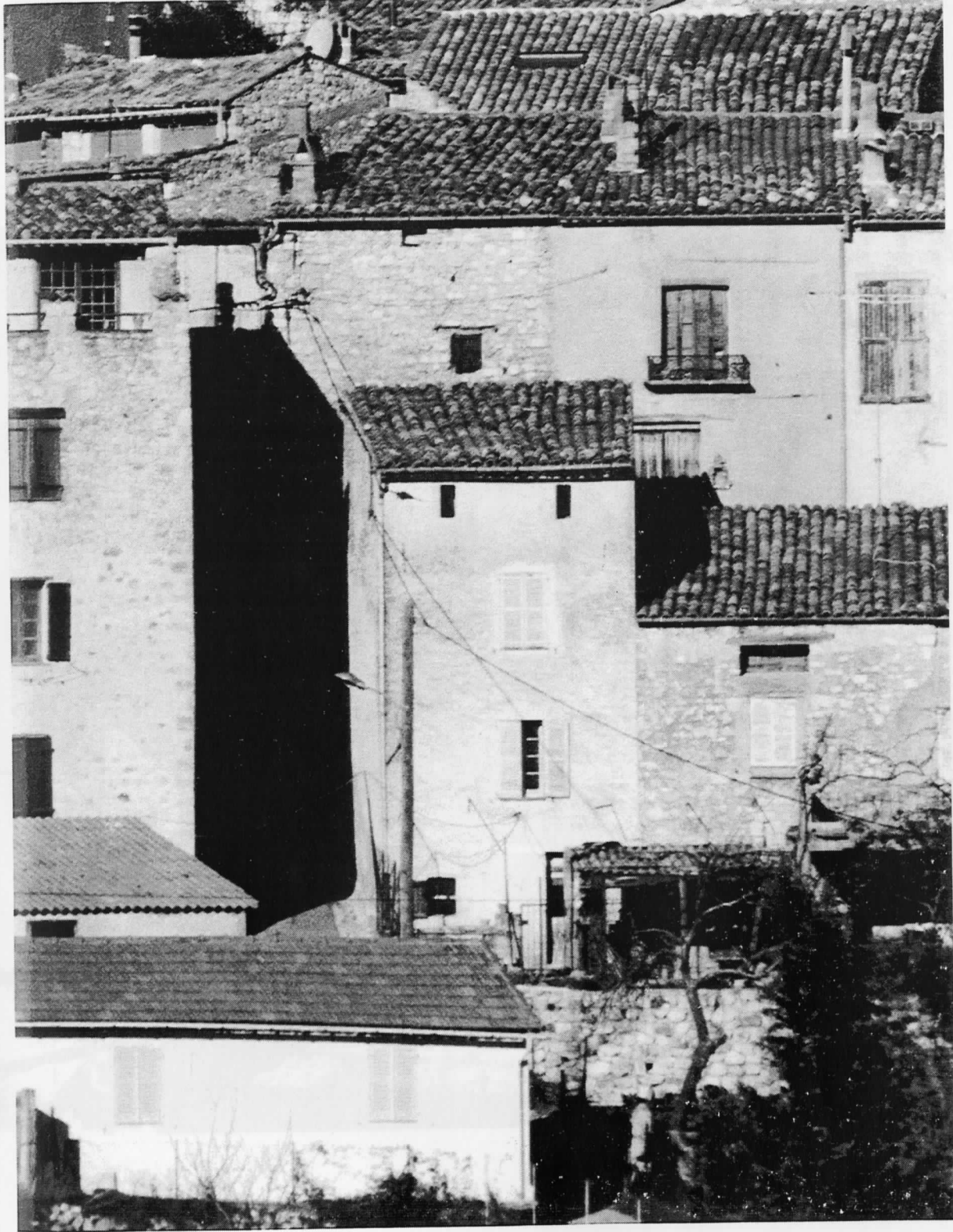


Fig. 23. Cipières, maison (cadastre, section C, parcelle 211). Vue de la façade postérieure, depuis le sud.

Référence : 17 Fi 5494



Fig. 24. Conségudes, maison (cadastre, section B, parcelle 119). Vue partielle depuis l'ouest.

Référence : 17 Fi 6207

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 25. Conségudes, maison (cadastre, section B, parcelle 119). Détail : deux balcons, vus depuis l'ouest.

Référence : 17 Fi 6208

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 26. Bouyon, maison (cadastre, section F, parcelle 22). Vue d'ensemble depuis l'est.
Référence : 17 Fi 6230

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 27. Coursegoules, maison (cadastre, section B, parcelle 580). Détail : encadrement de porte.

Référence : 17 Fi 5965

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 28. Coursegoules, maison réemployant un encadrement de porte de la renaissance (cadastre, section B, parcelle 429). Le linteau décoré, vu depuis l'ouest.
Référence : 17 Fi 6066

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 29. Coursegoules, maison de notaire (cadastre, section B, parcelle 743). Vue d'ensemble depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 5997

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 30. Bouyon, maison (cadastre, section F, parcelle 383). La façade principale, vue depuis l'est.

Référence : 17 Fi 6236

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 31. Cipières, ancien presbytère (cadastre, section C, parcelle 253). La façade principale, vue depuis le sud.

Référence : 17 Fi 5815

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 32. Cipières, ancien presbytère (cadastre, section C, parcelle 253). L'escalier, vue depuis le nord-ouest.

Référence : 17 Fi 5822

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

MENUISERIE

Le travail du bois est particulièrement remarquable dans l'agglomération de Bouyon ; on trouve également quelques ouvrages à Bézaudun-les-Alpes ou aux Ferres. Cet ensemble est daté de la seconde moitié du XIXe siècle et semble correspondre à un atelier de menuiserie qui aurait centré son activité sur Bouyon.

Les ouvrages en bois sont essentiellement des vantaux de portes de maisons ou d'églises et du mobilier d'église. Le bois utilisé est généralement le noyer. Ces ouvrages sont particulièrement décorés : pilastres cannelés, chapiteaux, corniches et frises travaillées, nombreuses croix, étoiles et symboles des couleurs du jeu de carte (figures 33 à 36 et 38 à 41). Sur une porte de maison à Bouyon (section F, parcelle 112) et sur la porte de l'ancienne église Notre-Dame du Peuple, on peut aussi observer un travail de marqueterie.

La présence de nombreux vantaux ouvragés indique bien que les façades des maisons étaient décorées, même si une grande partie de ces décors ne sont plus visibles aujourd'hui.

LES VANTAUX DE PORTES A BOUYON

A Bouyon, les vantaux de porte repérés, production probable de l'atelier de menuiserie, sont les suivants :

Cadastre, section F,

- parcelle n°112, daté 1876 (figures 33 et 34)
- parcelle n°132 (élévation nord-est)
- parcelle n°144 (élévation sud-est)
- parcelle n°360 (élévation nord-est)
- parcelle n°375 (élévation nord-ouest, figure 35)
- parcelle n°381 (élévation sud-est)
- parcelle n°382 (figure 36), probablement contemporain de son encadrement daté 1868 (figure 37)
- parcelle n°391 (élévation ouest, figure 38)
- parcelle n°399, probablement contemporain de son encadrement daté 1850
- parcelle n°410 (élévation ouest)
- parcelle n°414
- parcelle n°519 (élévation sud-est, figure 39)



Fig. 33. Bouyon, maison (cadastre, section F, parcelle 112), porte dont le vantail est daté 1876.

Référence : 17 Fi 6271

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

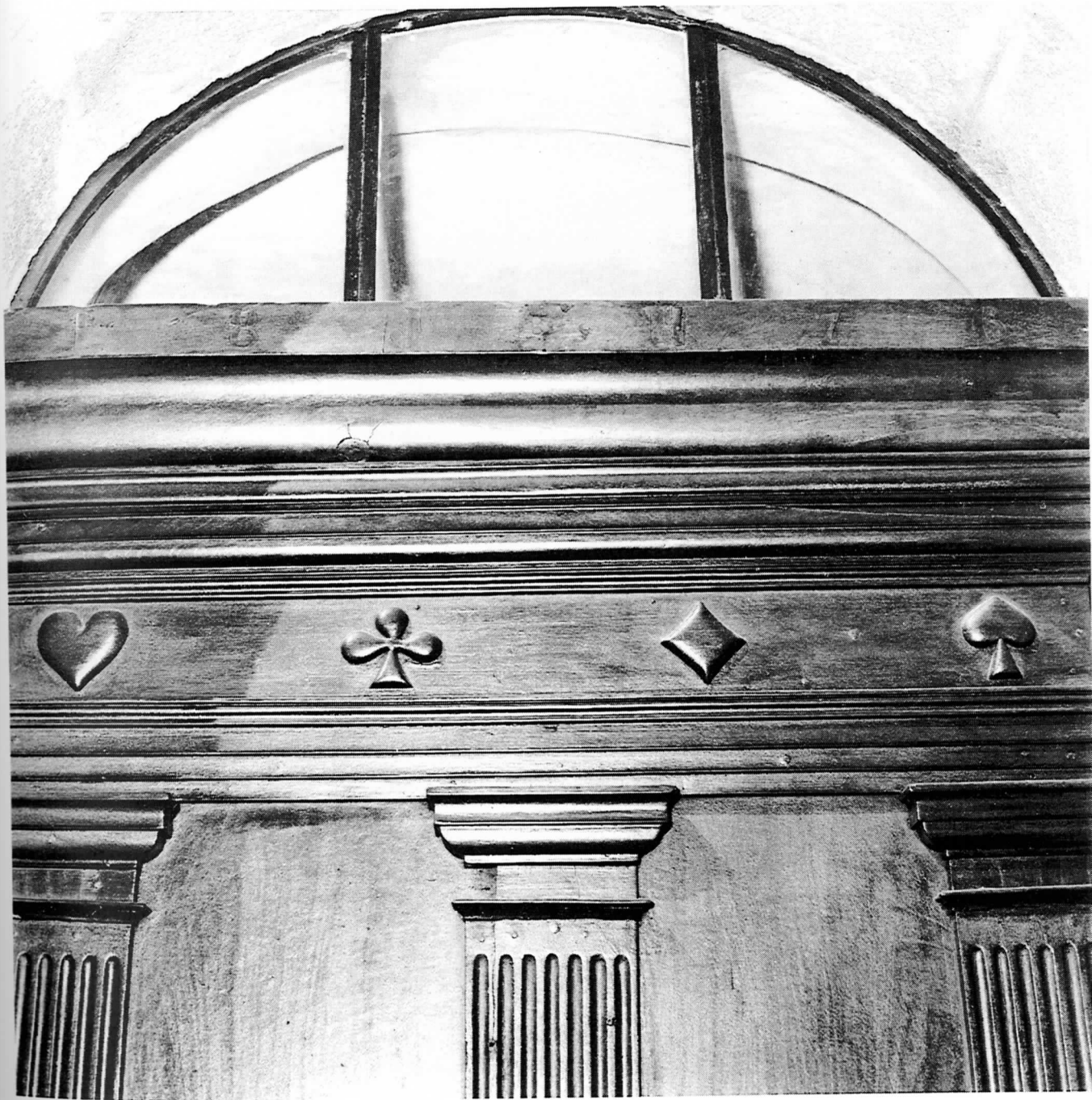


Fig. 34. Bouyon, maison (cadastre, section F, parcelle 112), porte dont le vantail est daté 1876, détail.

Référence : 17 Fi 6272

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 35. Bouyon, maison (cadastre, section F, parcelle 375), vantail de porte.

Référence : 17 Fi 6254

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 36. Bouyon, maison (cadastre, section F, parcelle 382), porte dont l'encadrement est daté 1868.

Référence : 17 Fi 6248

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 37. Bouyon, maison (cadastre, section F, parcelle 382), porte dont l'encadrement est daté 1868, détail.

Référence : 17 Fi 6249

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 38. Bouyon, maison (cadastre, section F, parcelle 391), vantail de porte.

Référence : 17 Fi 6265

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 39. Bouyon, maison (cadastre, section F, parcelle 519), porte.

Référence : 17 Fi 6262

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 40. Les Ferres, maison (cadastre, section A, parcelle 328), porte dont l'encadrement est daté 1840.

Référence : 17 Fi 6169

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 41. Bézaudun-les-Alpes, ancienne église Notre-Dame du Peuple, porte.
Référence : 17 Fi 5410

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

FERMES OU BASTIDES

La **bastide** est une construction habitable située hors agglomération. Château de guerre au XIII^e siècle, elle devient, par la suite et jusqu'à la Révolution, la demeure d'un propriétaire de fief, implantée au centre d'un domaine agricole. Au XIX^e siècle, le terme ne désigne plus qu'une construction isolée et les édifices dénommés "bastide" ou "bastidon" dans le cadastre napoléonien ne sont, le plus souvent, que de simples cabanes. La **ferme** est un édifice comprenant un logis et des dépendances pour l'exploitation agricole. Elle désigne la bastide telle qu'elle se présente sous l'Ancien Régime lorsqu'elle est dépourvue d'éléments architecturaux symbolisant une possession seigneuriale. Dans les Alpes-Maritimes, ces deux types d'habitat dispersé ne se rencontrent que très exceptionnellement.

A Bézaudun, par exemple et d'après les archives diocésaines de Nice¹, il y a en 1832 "une seule maison de campagne", la bastide de Vescagne. Celle-ci, située en limite méridionale de la commune, est peut-être la plus ancienne du canton. En tous cas c'est certainement la seule à avoir conservé son aspect d'origine. Ses bâtiments, à toit à une pente, se présentent en enfilade et sont flanqués d'une tour pigeonnier. Elle peut dater du XVI^e siècle.

Sur le versant sud du Cheiron encore, la ferme du Puy, à Cipières (figure 42), résulte du profond remaniement d'un édifice qui existait déjà au milieu du XVII^e siècle et dont l'origine est vraisemblablement seigneuriale. La ferme de l'Autreville, à Coursegoules, passe pour être, au XVIII^e siècle, la *bastide* d'une petite famille noble, les Alziary (figures 43 et 44). A Coursegoules, en revanche, la ferme de Vespluis (figure 48), qui se compose d'un logis et d'un vaste ensemble de bergeries, ne semble pas avoir une origine seigneuriale.

Sur le versant nord du Cheiron, à Roquestéron-Grasse, deux fermes occupent les territoires de seigneuries désertées. La ferme de Gerbière (figure 45) a succédé au château du même nom. La ferme d'Olive fait probablement suite au prieuré de Lérins connu au Moyen Age sous le nom de Saint-Jean de La Roque ou Saint-Jean d'Olive. Une troisième, la ferme du Pous (figures 46 et 47) est construite, au début de ce siècle encore, à l'imitation d'une bastide noble. Ce dernier exemple montre que la bastide d'origine seigneuriale, constituant une référence architecturale, a longtemps marqué le paysage hors agglomération.

1. Série 4 F n°24, état des paroisses, 1846.



Fig. 42. Cipières, Le Puy.

Référence : 17 Fi 5483

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 43. Coursegoules, L'Autreville. Vue de situation depuis l'ouest.

Référence : 17 Fi 6091

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 44. Coursegoules, L'Autreville. Vue d'ensemble des logements et de la bergerie, depuis le sud-ouest.

Référence : 17 Fi 6086

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 45. Roquestéron-Grasse, Gerbière. Vue de situation depuis l'ouest.

Référence : 17 Fi 6281

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 46. Roquestéron-Grasse, Le Pous. Vue de situation depuis le sud.

Référence : 17 Fi 4584

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 47. Roquestéron-Grasse, Le Pous. Le bâtiment principal et sa tour, vus depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 4590

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 48. Coursegoules, Vespluis. Vue d'ensemble depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 5135

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

CABANES

Les cabanes du canton de Coursegoules forment deux grands ensembles : les constructions assemblées en pierres sèches (figures 49 à 51) et celles assemblées au liant (figure 54). Cette distinction s'impose davantage pour ce qui est de leur époque de construction que d'un point de vue architectural ou utilitaire. Parmi les cabanes de pierres sèches, il faut distinguer celles couvertes d'une voûte et celles couvertes d'une charpente avec tuiles. Les cabanes de pierres sèches couvertes d'une voûte sont généralement dénommées aujourd'hui "bories".

Les matrices cadastrales de 1841 distinguent *bastide*, *bastidon*, *cabane* et *cabanon*. Il peut paraître surprenant de trouver les bastides classées parmi les cabanes. En fait, les édifices que les géomètres de 1841 dénomment ainsi ne sont rien de plus que de petites constructions de deux niveaux, dont l'un de soubassement. Mesurant de 5 à 6 mètres de côté, elles ne comptent qu'une pièce par niveau. Pour l'une de ces *bastides* qui est exposée au nord et située en altitude (1300 m), l'absence de cheminée montre bien que leur utilisation est temporaire (Gréolieres, cabane de Taurigna, cadastre : section A, parcelle 21).

Ces différents termes désignant une cabane sont très irrégulièrement répartis dans les différentes communes du canton :

Communes	bastide	bastidon	total	cabane	cabanon	total	total général
BEZAUDUN-LES-A.	9	3	12	0	6	6	18
BOUYON	3	10	13	0	26	26	39
CIPIERES	0	3	3	3	0	3	6
CONSEGUDES	5	10	15	0	0	0	15
COURSEGOULES	28	8	36	1	6	7	43
LES FERRES	0	11	11	0	7	7	18
GREOLIERES	45	33	78	0	11	11	89
ROQUESTERON-GRASSE	20	9	29	0	2	2	31
Total général	110	87	197	4	58	62	259

Le tableau ci-dessus rassemble et dénombre les dénominations telles qu'elles apparaissent dans les matrices du cadastre de 1841. Pour la totalité du canton, nous avons ainsi décompté : 110 *bastides*, 87 *bastidons*, 4 *cabanes* et 58 *cabanons*. Soit 197 *bastides* et *bastidons*, 62 *cabanes* et *cabanons*. Soit encore 259 édifices. Ces chiffres appellent quelques commentaires. D'une part, les cabanes associées à des bergeries en sont généralement exclues, car pour l'enquêteur c'était la bergerie qui primait. D'autre part, et nous le montrerons à propos des bergeries, l'absence d'un édifice sur l'ancien cadastre ne signifie pas obligatoirement qu'il ne soit pas encore construit, mais éventuellement qu'il soit au contraire périmé. En d'autres termes, nous n'avons pas là un reflet de ce que nous voyons sur le terrain, en particulier parce que l'essentiel des bories n'y est pas représenté.

1 - CARACTERES ARCHITECTURAUX

COUVERTURES

La couverture des cabanes peut se présenter sous deux aspects. Dans de nombreux cas, c'est l'extrados d'une voûte de pierres sèches, une coupole de tout-venant assemblée en tas-de-charge, qui abrite l'édifice (figure 1). Mais ce sont aussi souvent des tuiles qui couvrent les cabanes, généralement des tuiles creuses, parfois des tuiles mécaniques.

DISTRIBUTION INTERIEURE

Les cabanes ne comportent le plus souvent qu'une seule pièce, en tout cas une seule pièce habitable. Pour toutes celles construites en pierres sèches, l'installation est des plus rudimentaires. Le seul aménagement consiste en de petits placards placés dans l'épaisseur de la maçonnerie. Le feu se fait à même le sol ; la fumée sort au travers du toit. Il n'est généralement pas prévu de vantail de porte. Il n'y a pas de fenêtre.

Les cabanes aux murs assemblés au liant peuvent présenter deux niveaux. Elles n'ont généralement pas de fenêtre non plus, mais éventuellement une porte fenièrre au second niveau. Dans le cas de deux niveaux, la circulation se fait toujours par l'extérieur. Le toit est le plus souvent en appentis ; on connaît cependant au moins un cas de toit à deux pans. Une cabane située à Bézau-dun-les-Alpes (Bastide du Cheiron, cadastre section A, parcelle 114) représente un cas limite où les deux niveaux sont presque habitables.

2 - SYNTHÈSE

La principale question qui se pose à propos des cabanes, et tout particulièrement à propos des cabanes de pierres sèches couvertes d'une voûte, dites "bories", est leur datation. Elle aurait été très délicate si nous n'avions pas disposé des conclusions sur les bergeries et donc de la possibilité de les dater indirectement à partir d'elles. En effet, les techniques appliquées à la construction des différents types

de bergeries sont tellement proches de celles appliquées à la construction des cabanes, que les deux chronologies ne peuvent être très différentes.

Nous ne disposons que de très peu de dates portées. Cependant, l'une d'elle, la plus ancienne, est très importante. Une cabane de pierres sèches, à un niveau, de plan carré et couverte en appentis, porte la date de 1819 gravée sur le linteau de la porte (figures 51 à 53). L'édifice est homogène. Les pierres qu'il emploie sont essentiellement travaillées au marteau, mais elles portent quelques traces de retouche à l'aiguille. Ceci est à rapprocher d'une bergerie de Cipières (bergerie n°3 du Teil, cadastre section G, parcelle n°263) encore construite en pierres sèches, après 1841. Au début du XIXe siècle, et même vers le milieu de ce siècle, il est donc encore normal de ne pas utiliser de liant.

Nous verrons que les enclos les plus anciens, ceux du XVIIIe siècle ou peut-être de la fin du XVIIe, sont accompagnés d'une cabane de pierres sèches qui est soit voûtée, soit couverte d'une toiture de tuiles. On peut en déduire que la borie représente alors une façon courante, mais non exclusive, de construire des cabanes.

En résumé, nous pouvons proposer la chronologie, imprécise, suivante.

- Les cabanes de pierres sèches couvertes d'une voûte, les bories, représentent certes la mise en œuvre d'une technique ancienne ; celles qui sont conservées ont néanmoins peu de chances d'être antérieures à la fin du XVIIe, voire au XVIIIe siècle. Cette technique n'a été abandonnée que progressivement, mais la plupart des bories, ne figurant pas sur le cadastre de 1841, sont considérées comme périmées à cette date.
- Les cabanes de pierres sèches, couvertes de tuiles, concurrencent les bories au XVIIIe siècle. Elles sont encore construites au XIXe siècle.
- Les cabanes assemblées au liant sont plus difficiles à dater. Elles existent en 1841, mais probablement depuis peu. Il ne nous est pas possible de dire s'il en a été construit au XVIIIe siècle.



Fig. 49. Cipières, cabane (cadastre, section G, parcelle 183). Vue d'ensemble depuis l'est.

Référence : 17 Fi 5746

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

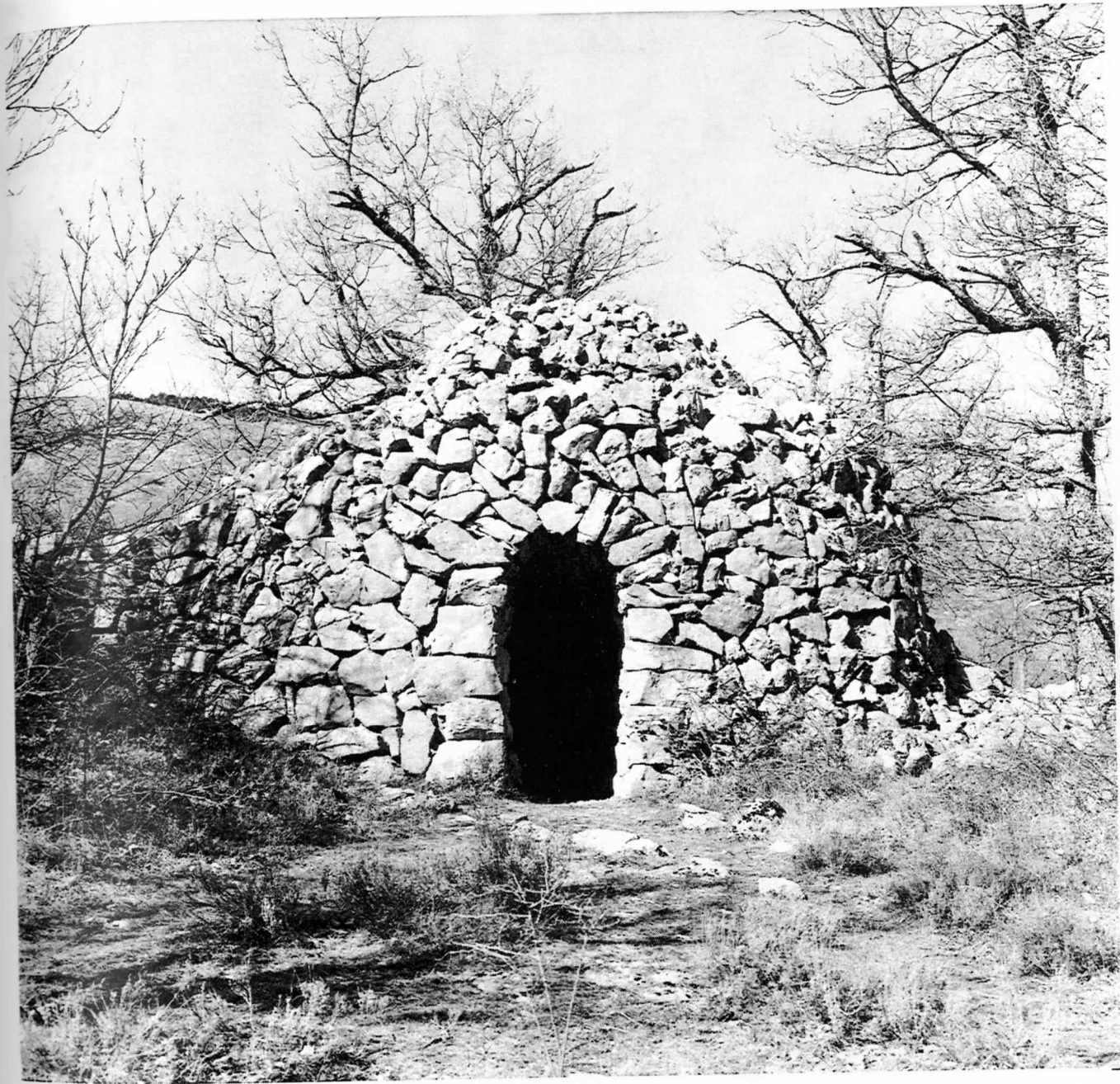


Fig. 50. Cipières, cabane (cadastre, section E, parcelle 200). Vue d'ensemble depuis l'est.

Référence : 17 Fi 6367

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 51. Cipières, cabane (cadastre, section E, parcelle 352). Vue d'ensemble depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 6374

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

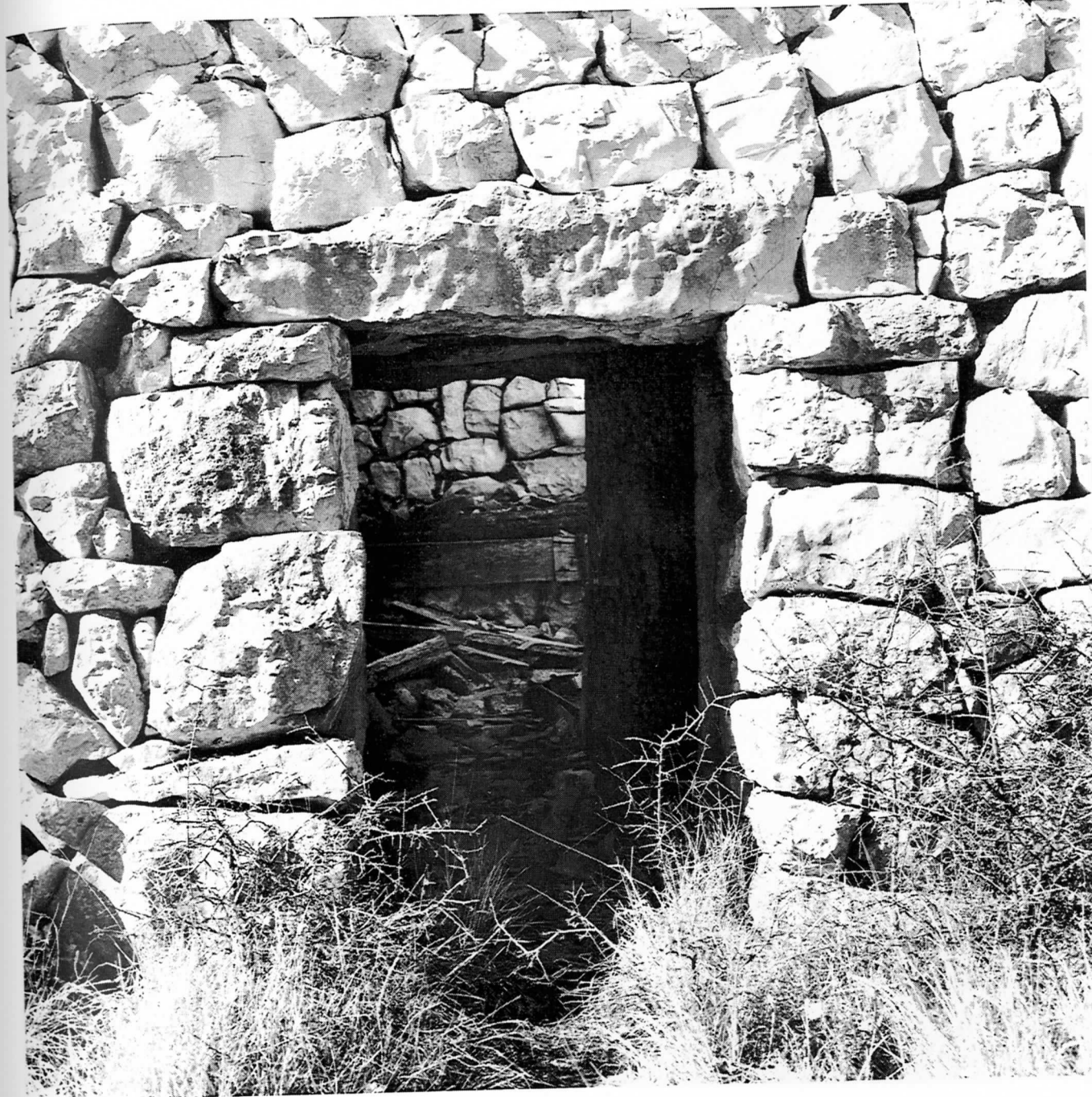


Fig. 52. Cipières, cabane (cadastre, section E, parcelle 352). Détail : la porte.

Référence : 17 Fi 6375

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

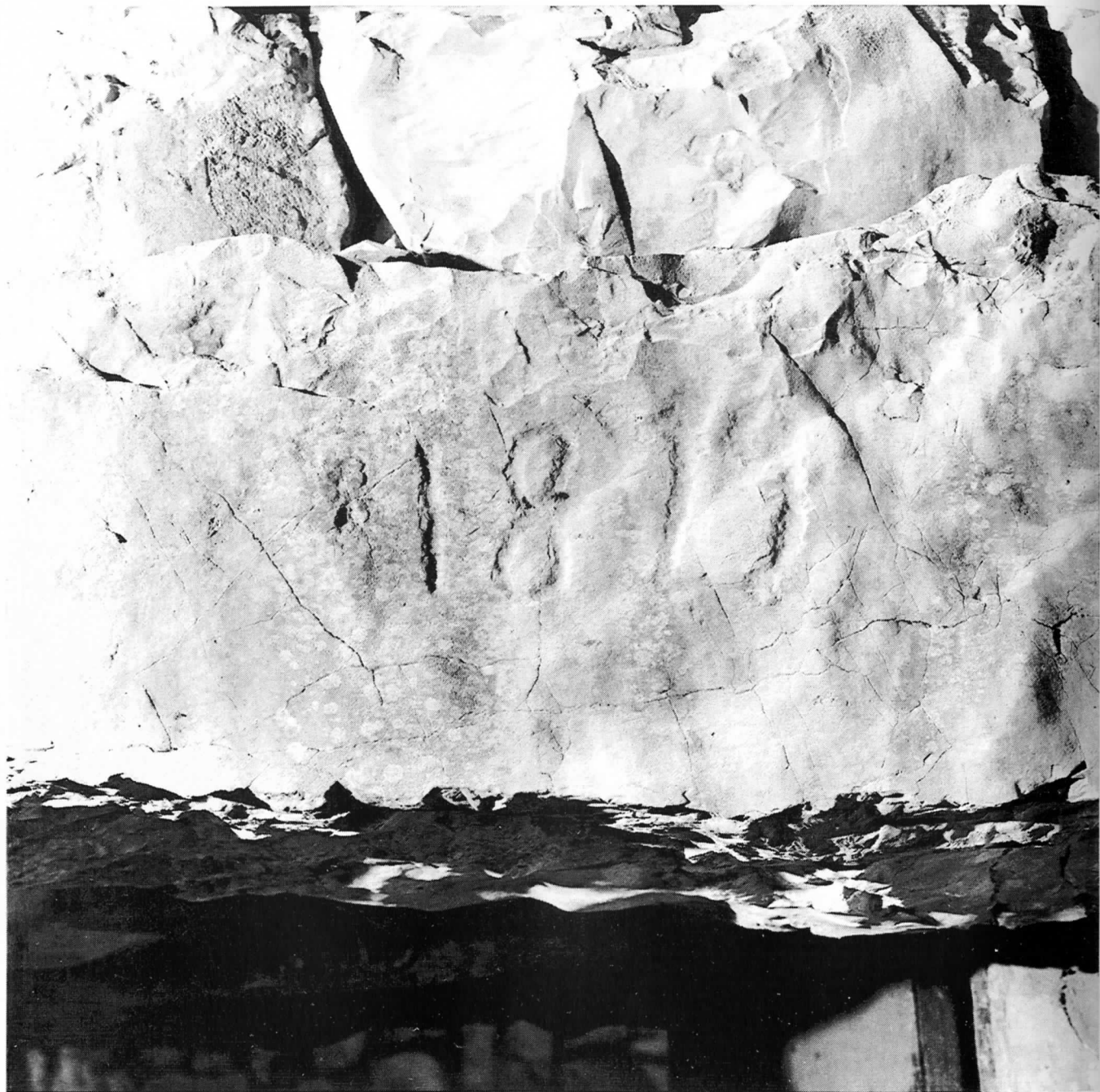


Fig. 53. Cipières, cabane (cadastre, section E, parcelle 352). Détail : date inscrite sur le linteau de la porte.

Référence : 17 Fi 6376

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 54. Bézaudun-les-Alpes, cabane (cadastre, section A, parcelle 114). Vue d'ensemble depuis le sud.

Référence : 17 Fi 2968

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

1 - INTRODUCTION

Le repérage des constructions hors agglomérations du canton de Coursegoules a posé les problèmes auxquels on pouvait s'attendre en effectuant ce travail en zone montagneuse. Le canton s'étage en effet entre 144 m et 1778 m d'altitude, les agglomérations se situent souvent entre 600 et 800 m, mais les bâtiments ruraux sont très fréquemment au-dessus de 1000 m et ils sont encore nombreux vers 1400 m. Nous nous sommes donc heurtés à des difficultés d'accès liées soit simplement au relief, soit à l'absence de chemins carrossables. Les bâtiments les plus faciles d'accès sont bien sûr les plus dénaturés.

La seconde difficulté a concerné le choix des bâtiments à visiter. La carte IGN au 1/25000 est assez riche, mais ses renseignements sont loin d'être homogènes et parfois surprenants : les cabanes en pierres sèches couvertes d'une voûte en tas-de-charge (les bories) ne sont localisées que si cette voûte est effondrée ! Celles qui sont encore en état sont probablement prises par les cartographes pour de simples tas de pierres. Par ailleurs, beaucoup de constructions ne sont pas mentionnées sur le cadastre actuel ou napoléonien, soit qu'elles n'y figurent pas encore, soit qu'elles n'y figurent plus. Les cartes anciennes, enfin, se sont révélées inutilisables car les bergeries n'y sont pas portées.

Rappelons qu'il n'est pas toujours facile d'interpréter l'absence de mention d'un édifice dans le cadastre du XIXe siècle. Sa construction peut être tout simplement postérieure à la confection du document. Par ailleurs, le cadastre est, à l'origine, un document fiscal : un bâtiment économiquement périmé peut très bien ne pas y figurer, même s'il n'est pas ruiné. A Cipières, au lieudit Le Teil, la feuille n°5 de la section G du cadastre de 1841, représente une vaste parcelle (n°697) décrite comme "pâture". A l'intérieur de celle-ci, figure une seule autre parcelle (n°696), sous forme d'un rectangle régulier. Elle est décrite comme « bergerie ». Sur le terrain, cette bergerie de plan rectangulaire est très visible (cadastre section G, parcelle n°268) ; elle est en pierres sèches, aujourd'hui abandonnée mais bien conservée. Or ses murs s'appuient clairement sur ceux d'un enclos circulaire incluant une borie dans son épaisseur. Il est également abandonné, mais tout aussi bien conservé. Cet enclos, plus ancien que la bergerie, n'a pourtant pas été porté sur le cadastre. Par ailleurs, différents géomètres ont parfois travaillé à l'intérieur d'un même canton, parfois même à l'intérieur d'une même commune ; il peut donc y avoir des différences d'interprétation, de représentation ou de dénomination. A Gréolières, par exemple, l'Etat de Section de 1841 signale de nombreux "courtils", tous localisés dans les sections A, B et G. Le même Etat de Section indique des "parcs", ils sont localisés dans les sections C, D, E et F. La confection du cadastre de Gréolières a été partagée entre deux géomètres ; l'un a traité la partie ouest de la commune, c'est-à-dire les sections A, B et G, l'autre la partie est, c'est-à-dire les sections C, D, E et F. « Courtil » et « parc » sont synonymes ; le premier mot est provençal, le second est français.

Pour des raisons analogues, il peut également être difficile d'interpréter les cartes anciennes. Pour le secteur du plateau de Calern, sur la commune de Cipières, la Carte de Cassini n'indique aucune construction. Sur ce même secteur, notre repérage nous amène à signaler environ 150 constructions, presque toutes des bergeries. Plusieurs d'entre elles remontent certainement au XVIII^e siècle. La Carte de Cassini ne note donc pas les bergeries, en tout cas pas celles qui sont à ciel ouvert, ce qui n'a rien de surprenant.

2 - SYNTHÈSE

CARACTÈRES HISTORIQUES

Dans toute la moitié sud du canton de Coursegoules, la bergerie est l'élément d'architecture le plus courant, hors agglomération. Le cadastre de 1841 mentionne 308 bergeries dans l'ensemble du canton, dont 273 sont réparties sur les quatre villages situés au sud du Cheiron : 91 à Coursegoules, 69 à Gréolières, 65 à Cipières et 48 à Bézaudun-les-Alpes. Sur le plateau de Calern (commune de Cipières), on compte une quinzaine de bergeries au kilomètre carré. Voici le détail de cette répartition :

Commune	Bergerie	Bergerie et enclos	Enclos	Total	Pourcentage
Bézaudun-les-A.	19	0	29	48	16 %
Bouyon	5	0	7	12	4 %
Cipières	34	17	14	65	21 %
Conségudes	2	1	6	9	3 %
Coursegoules	13	16	62	91	29%
Les Ferres	5	0	1	6	2 %
Gréolières	30	1	38	69	22 %
Roquestéron-G.	7	1	0	8	3 %
Total général	115	36	157	308	100 %

Les bergeries que l'on peut observer sur le canton de Coursegoules sont conservées dans des états extrêmement divers. Parfois encore utilisées (figure 55), elles sont pour la plupart abandonnées. Parmi elles, certaines sont, aujourd'hui seulement, en cours d'abandon, alors que d'autres sont délaissées depuis un ou deux siècles, voire plus. Généralement elles ont été abandonnées telles qu'elles étaient et font

maintenant partie du paysage ; quelquefois au contraire, on en a soigneusement récupéré les matériaux et il n'en reste plus que la trace au sol. Enfin, on peut examiner certaines bergeries dans l'état où elles ont été construites, alors que d'autres ont fait l'objet d'un ou de plusieurs remaniements. Cette richesse est précieuse pour tenter de proposer une typologie et une chronologie.

Nous sommes en présence d'un ensemble agro-pastoral centré sur la bergerie. La bergerie n'a pas toujours été l'élément isolé que nous observons aujourd'hui. Elle a été longtemps l'élément principal d'un ensemble qui, outre ce lieu de parage des moutons, peut aussi comprendre une cabane, une aire à battre, une citerne et une zone cultivable bien délimitée (figures 58, 59 et 70). Dans les secteurs les moins hostiles, raisonnablement rocheux et situés à moyenne altitude, ces éléments sont souvent éparpillés, au point qu'il est parfois difficile de les identifier ; la zone cultivable, notamment, est fragmentée en îlots séparés par des tas d'épierrement (figure 58) qui occupent des emplacements qu'il est inutile de défricher. En revanche, dans les secteurs difficiles, les éléments de cet ensemble sont très groupés et la zone cultivable n'est fréquemment constituée que par un fond de doline.

TYPOLOGIE

Les formes et les aspects des bergeries sont très divers. Le premier critère permettant de dresser une typologie des bergeries dans le canton de Coursegoules est l'absence ou la présence d'une couverture. Nous distinguerons donc deux grands types : les bergeries à ciel ouvert et les bergeries couvertes.

Les bergeries à ciel ouvert

Les bergeries à ciel ouvert sont des enclos. Elles ont en commun plusieurs caractères :

- Elles sont assemblées en pierres sèches.
- Elles sont de plan soit circulaire, soit quadrangulaire, régulier ou non, soit encore totalement irrégulier.
- Elles sont, si possible, installées sur une pente et adaptées au terrain en surcreusant le sol dans la partie amont.
- Elles sont généralement munies de deux portes, l'une ouverte latéralement, vers la pente, l'autre ouverte vers l'aval (par la suite, on a souvent muré les portes aval, nous ne savons pas pourquoi). On devine aisément que l'on utilise la porte latérale tant que la doline est en culture tandis que, après la récolte, les moutons peuvent entrer dans la doline par l'autre porte pour s'y nourrir et y déposer leur fumier.
- Si elles sont accompagnées d'une cabane, celle-ci, également en pierres sèches, est souvent placée contre l'enclos, à l'intérieur ou à l'extérieur, près de la porte latérale.

Les bergeries couvertes

Les bergeries couvertes sont de plusieurs types. On compte parmi elles beaucoup d'anciens enclos qui ont reçu après coup une couverture (figure 64). Ceux-ci sont toujours choisis parmi les enclos de plan quadrangulaire régulier ; il serait en effet très difficile d'adapter une toiture à un enclos de plan circulaire ou irrégulier. La couverture qu'ils reçoivent peut être supportée par des piliers (figure 67) ou par des arcs-diaphragmes (figures 65 et 66), plus rarement par des voûtes. Un fenil a parfois été placé entre ce support et la toiture. Les supports de couverture ajoutés à des enclos sont presque toujours maçonnés au liant.

Les bergeries couvertes d'origine sont presque toutes maçonnées au liant. Nous connaissons cependant au moins un contre-exemple dont nous reparlerons à propos des éléments de chronologie.

Du point de vue de la typologie, il n'y a pas grande différence entre les enclos couverts après coup et les bergeries couvertes d'origine ; la distinction est surtout d'ordre chronologique. On peut cependant noter, dans le second cas, la présence de fentes d'éclairage qui, dans le cadre de constructions au liant servent aussi à l'aération.

Éléments de chronologie

La datation de constructions vernaculaires aussi rustiques est problématique. Les dates portées sont rares et ne concernent que les constructions les plus tardives. Les motifs décoratifs sont totalement absents. Les modes de construction mis en oeuvre sont souvent archaïques. Une étude poussée et spécifique, menée notamment à l'aide des sources d'archives, serait sortie du cadre du travail d'inventaire. Mais elle a été engagée sur la commune de Cipières, sous le nom de "Projet Cipières", par un groupe de travail pluridisciplinaire, sous l'impulsion de feu Monsieur Anthony Lewison. Elle est déjà fructueuse et le sera certainement encore plus. En attendant la publication de ses résultats, il est délicat de proposer une chronologie fine. Il est cependant possible de tirer quelques conclusions et proposer des éléments de chronologie, au moins à titre d'hypothèse.

Les éléments portant une date sont rares :

- Une bergerie voûtée est aménagée en 1758 dans un bâtiment plus ancien (bergerie de Sigariès, à Coursegoules, cadastre section E, parcelle n°29, figures 71 et 72). Etant voûtée, elle appartient à un cas particulier sur lequel nous reviendrons.
- En 1846 on construit à Bézaudun-les-Alpes, la bergerie de La Puade (cadastre section B, parcelle n°53, figure 73). C'est une bergerie maçonnée au liant et couverte sur arcs-diaphragmes.
- A Bouyon, au lieudit Les Cabanes, une bergerie couverte et maçonnée au liant porte la date de 1852 (cadastre section D, parcelle n°99).
- En 1861, la bergerie n°1 de Bérengier, à Coursegoules (cadastre section B, parcelle n°228), couverte sur piliers et maçonnée au liant, remplace un enclos de pierres sèches.

En l'absence de datations directes, notre principale source de renseignements est donc constituée par les cadastres napoléoniens. En 1841, les rédacteurs du cadastre distinguent les "bergeries", couvertes, et les enclos à ciel ouvert qu'ils dénomment "parcs" ou "courtils". Recherchant sur le terrain les bergeries couvertes, nous nous trouvons généralement en présence d'un bâtiment de plan rectangulaire, aux murs de pierres sèches et couvert d'un toit de tuiles. Ce toit est souvent supporté par deux séries d'arcs-diaphragmes maçonnés à la chaux. La présence simultanée de ces deux techniques de construction - la pierre sèche et la maçonnerie à la chaux - est déjà curieuse en elle-même. Mais si l'on observe la façon dont la toiture est posée sur les murs, on constate que sur le mur amont elle repose par l'intermédiaire d'un petit muret maçonné à la chaux et plus étroit que le mur lui-même, tandis qu'elle repose directement sur les pierres sèches du mur aval. Le bâtiment n'était donc au départ qu'un enclos de pierres sèches ; il a reçu une toiture après coup (cf. bergerie n°1 du Teil à Cipières, cadastre section G, parcelle n°250 et bergerie des Bastides du Plan du Peyron à Gréolières, cadastre section A, parcelle n°244).

Il semble donc qu'avant 1841, il y ait eu une vaste campagne de couverture d'enclos antérieurs, précédant la généralisation des bergeries couvertes d'origine. Effectivement, les trois bergeries couvertes portant une date sont postérieures à 1841. Cependant, une bergerie couverte, maçonnée au liant, du quartier de La Caou, à Cipières (cadastre section E, parcelle n°79), semble avoir été construite avant 1778 dans un enclos de pierres sèches préexistant (I. ROC, *La jassa de La Caus...*).

Vers 1841, au quartier du Suy (commune de Gréolières, cadastre section B, parcelle n°44), on interrompt la construction en cours d'un enclos de pierres sèches (figures 60 à 62). L'édifice est à l'évidence abandonné en cours de construction. De plus il est homogène, non perturbé et totalement inutilisable dans son état actuel. Il n'a donc pas servi de carrière, ni été adapté pour être utilisé sans être terminé. C'est donc dans cet état ou dans un état encore moins avancé qu'il a été vu par le géomètre du cadastre, en 1841. Celui-ci en a figuré le contour sur le plan cadastral et l'a dénommé "courtil" dans l'Etat de Section. L'édifice n'était donc pas abandonné depuis assez longtemps pour paraître périmé et peut-être même pas abandonné du tout. La construction a donc dû commencer peu avant 1841. A cette époque, on n'utilise donc plus de bergeries à ciel ouvert. Tous les enclos visibles sur le terrain et qui ne sont pas mentionnés dans le cadastre de 1841 sont donc antérieurs à cette date et périmés lors de la confection du cadastre. Les bergeries construites après 1841 sont toutes couvertes et le plus souvent maçonnées au liant. On connaît cependant un exemple de bergerie construite après 1841, couverte sur piliers, mais en pierres sèches (bergerie n°3 du Teil, Cipières, cadastre section G, parcelle n°263, figures 68 et 69). Il en est peut-être de même d'une autre bergerie de Cipières (cadastre section G, parcelle n°227).

3 - CONCLUSION : EVOLUTION DES MODES DE CONSTRUCTION

Le fonds ancien

Toutes ces bergeries sont des enclos de pierres sèches. Ce sont essentiellement des ensembles tels que nous les avons définis plus haut. Ce fonds étant remarquablement homogène, malgré quelques disparités dans le choix des plans, il ne doit pas couvrir une très longue période. Nous avons vu que l'on a couvert ces enclos durant la première moitié du XIXe siècle, il n'y a donc plus de raison d'en construire après les environs de 1800. C'est pourquoi nous proposons de situer la construction de ces plus anciens enclos vers le XVIIIe siècle, peut-être dès la fin du XVIIe.

Durant cette période qui va peut-être de la fin du XVIIe siècle jusque vers le milieu du XIXe, jusque 1841, la qualité de la maçonnerie de pierres sèches a bien sûr varié. L'évolution a été progressive et fonction de l'habileté des ouvriers. Les murs les plus anciens ou les plus archaïques emploient comme parement un blocage de tout-venant, fait sans doute de pierres ramassées et non extraites. Ces murs sont fragiles et on évite de leur faire dessiner des angles, ce qui impliquerait de les chaîner.

Par la suite, des blocs de plus en plus gros, travaillés au marteau, ont été extraits de carrières ; certaines sont encore visibles. Ils ont parfois été assemblés sans cales, à joints fins, et chaînés non seulement aux angles mais aussi sur la crête des murs (figure 63). Ce travail est quelquefois remarquablement solide et remarquablement beau. Entre deux parements, on place non plus de gros blocs mais une fine pierraille. Sur les édifices les plus récents, vers le milieu du XIXe siècle, on retouche certains blocs à l'aiguille.

Les enclos couverts

Après avoir constaté que protéger les brebis du froid ou de la pluie présentait un intérêt, on a commencé à couvrir les anciens enclos. Il faut certainement mettre cette préoccupation en rapport avec les essais d'introduction de nouvelles races de moutons, plus fragiles, à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle¹. C'est donc probablement dans le courant de la première moitié du XIXe siècle que les enclos reçoivent une couverture. Celle-ci est d'abord posée sur de simples piliers maçonnés ou sur des arcs-diaphragmes lorsque la surface à couvrir est importante². C'est durant cette période que la maçonnerie au liant commence à se généraliser.

1. Rappelons que les bergeries sont souvent situées à une altitude de plus de 1000 mètres et parfois jusqu'à près de 1400 mètres.

2. La bergerie de la Font Roubaud, à Gréolières, cadastre section D, parcelle n°25, nous donne un intéressant exemple de piliers renforcés après coup par des arcs-diaphragmes ; elle figure comme couverte en 1841, mais il n'est pas possible de dire quel est à cette date le support.

Les nouvelles bergeries

Même si ponctuellement quelques éléments peuvent être antérieurs, ce n'est que vers le milieu du XIX^e siècle que les bergeries sont systématiquement couvertes d'origine. Elles incluent souvent un fenil et une pièce habitable. Vers 1900, ou peu avant, on les couvre non plus de tuiles creuses mais de tuiles mécaniques. Celles-ci proviennent des fabriques de la région marseillaise (notamment de Saint-Henri et d'Aubagne). Nous estimons donc qu'elles ne peuvent être antérieures à la construction du chemin de fer et qu'elles ont donc pu être utilisées au plus tôt vers 1870 et plus probablement vers 1900. L'avantage des tuiles mécaniques est double : une meilleure cohésion de la toiture et de la liaison charpente-tuiles, puisqu'elles peuvent être attachées aux chevrons, et un poids moindre d'environ la moitié puisque le recouvrement est très réduit.

Curieusement ce ne sont pas souvent les bergeries les plus récentes qui sont encore utilisées aujourd'hui, mais plutôt les enclos de pierres sèches couverts sur arcdiaphragmes, probablement en raison de leur grande robustesse.

Les bergeries voûtées

Nous n'avons repéré que trois bergeries couvertes d'une voûte. Dans ces constructions, la voûte ne soutient pas la toiture, mais le plancher d'un fenil placé au-dessus. Ces trois bergeries sont maçonnées au liant, or l'une d'entre elles (la bergerie de Sigariès à Coursegoules, cadastre section E, parcelle n°29) remonte, dans cet état, à 1758 ; elle appartenait alors sans doute à l'abbaye de Lérins. Une autre, à Conségudes (section D, parcelle n°210), a été construite, sans doute vers le début du XIX^e siècle, par les descendants des seigneurs du lieu. Le fait qu'elle soit voûtée est suffisamment inhabituel pour qu'elle soit dénommée "Bergerie de la Crotte", c'est-à-dire "bergerie de la voûte". Malgré le faible nombre d'exemples, nous pouvons donc proposer que les bergeries voûtées soient le plus souvent des constructions seigneuriales. On sait l'importance que l'aristocratie a accordée à la protection de leurs troupeaux de moutons. A la fin du XVe et au début du XVI^e siècle, les Villeneuve ont par exemple fait construire deux maisons fortes munies d'une bergerie. L'une, au Castelet (commune de Saint-Jeannet), est accolée à la maison forte et couverte en charpente sur piliers ; elle est particulièrement vaste¹. L'autre, à Malvans (commune de Vence), occupe tout le niveau inférieur de la maison forte ; elle est voûtée².

1. J.-Cl. POTEUR, *Archéologie et sociologie...*, vol. 2, p. 518.

2. *Ibidem*, p. 622.

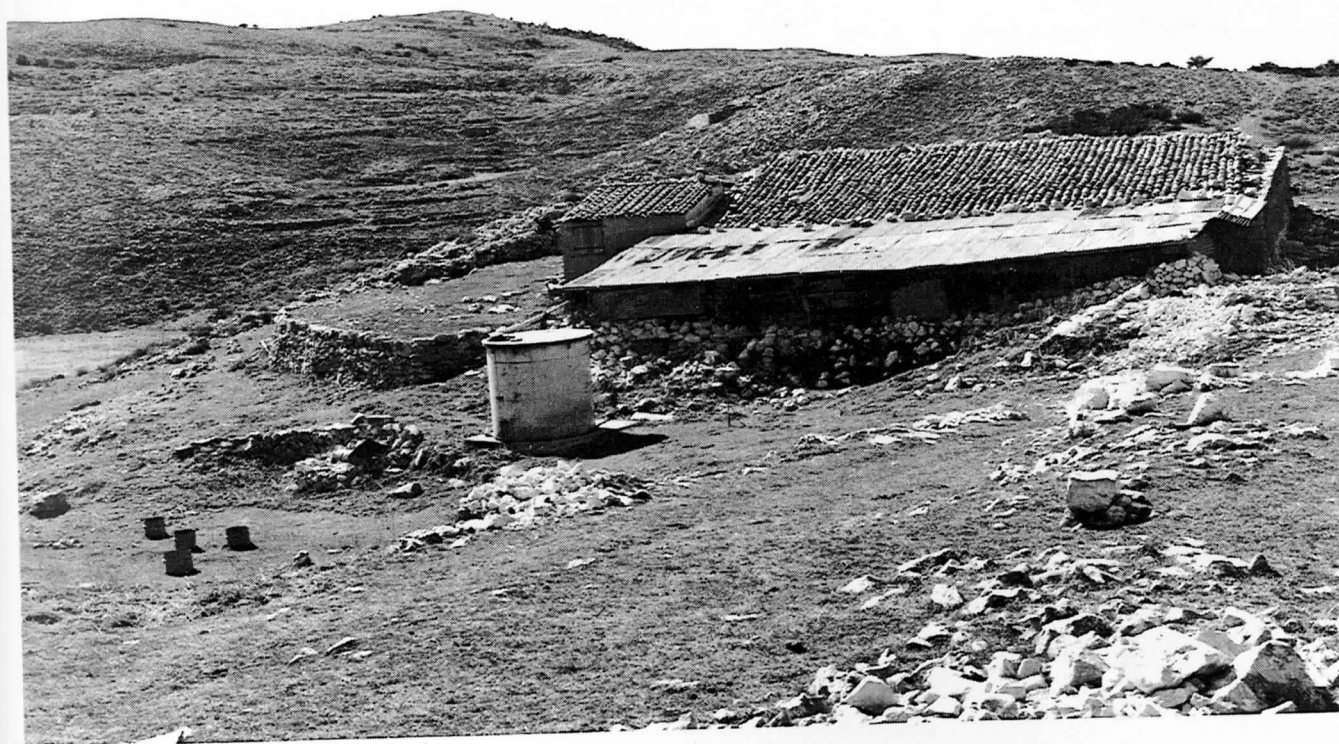


Fig. 55. Cipières, bergerie (cadastre, section G, parcelle 250). Vue d'ensemble depuis l'est.

Référence : 17 Fi 6383

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 56. Cipières, bergerie-doline (cadastre, section G, parcelle 177). Vue de l'orifice de la doline servant d'accès à la bergerie.

Référence : 17 Fi 5706

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

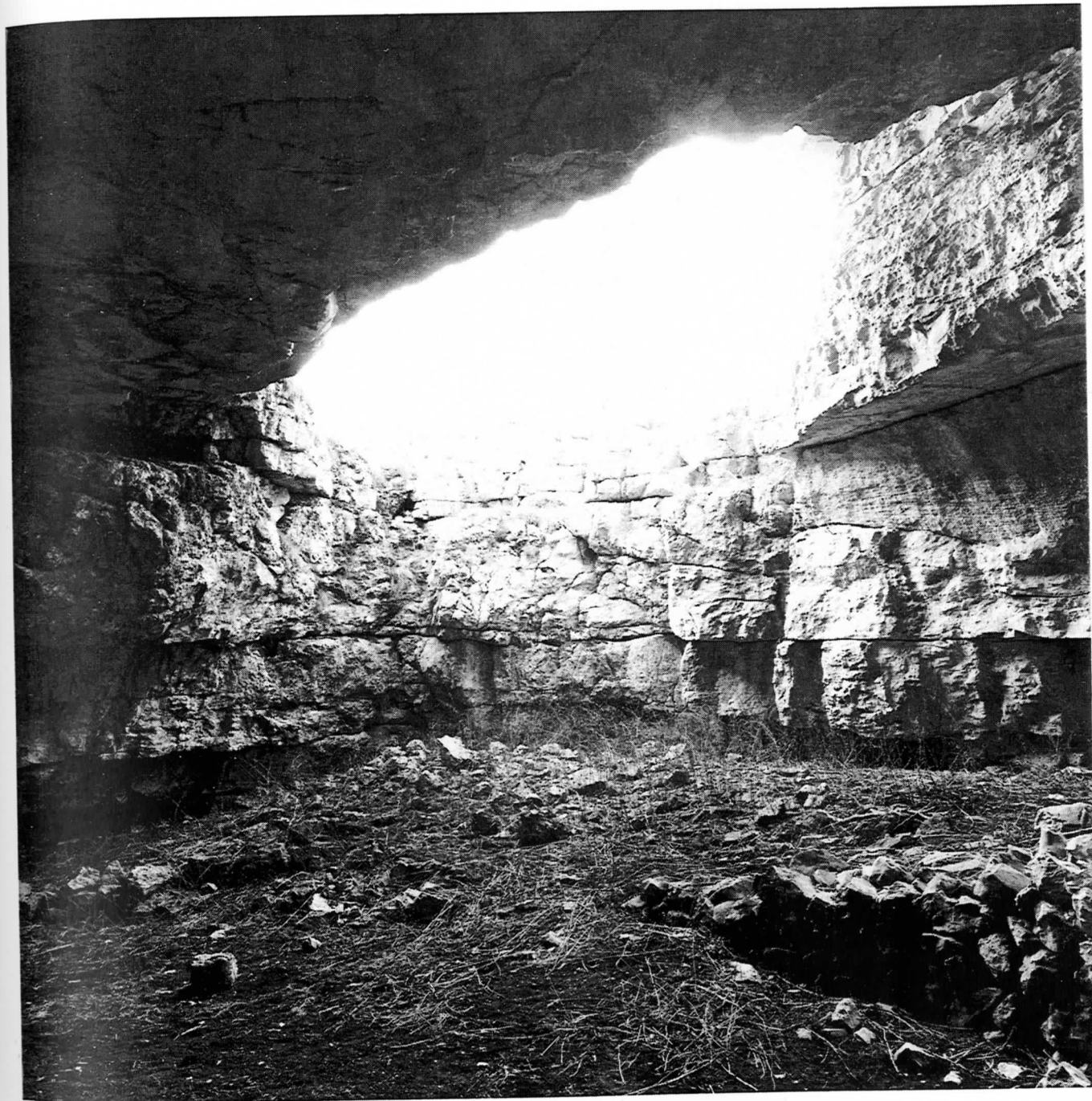


Fig. 57. Cipières, bergerie-doline (cadastre, section G, parcelle 177). Le fond de la doline servant de bergerie.

Référence : 17 Fi 5715

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 58. Cipières, bergerie (cadastre, section G, parcelle 170). Vue générale depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 5698

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 59. Cipières, bergerie (cadastre, section G, parcelle 170). Détail : l'aire à battre.

Référence : 17 Fi 5704

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 60. Gréolières, bergerie (cadastre, section B, parcelle 44). Détail : l'assemblage du parement extérieur.

Référence : 17 Fi 5950

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 61. Gréolières, bergerie (cadastre, section B, parcelle 44). Détail : le blocage entre les deux parements.

Référence : 17 Fi 5948

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

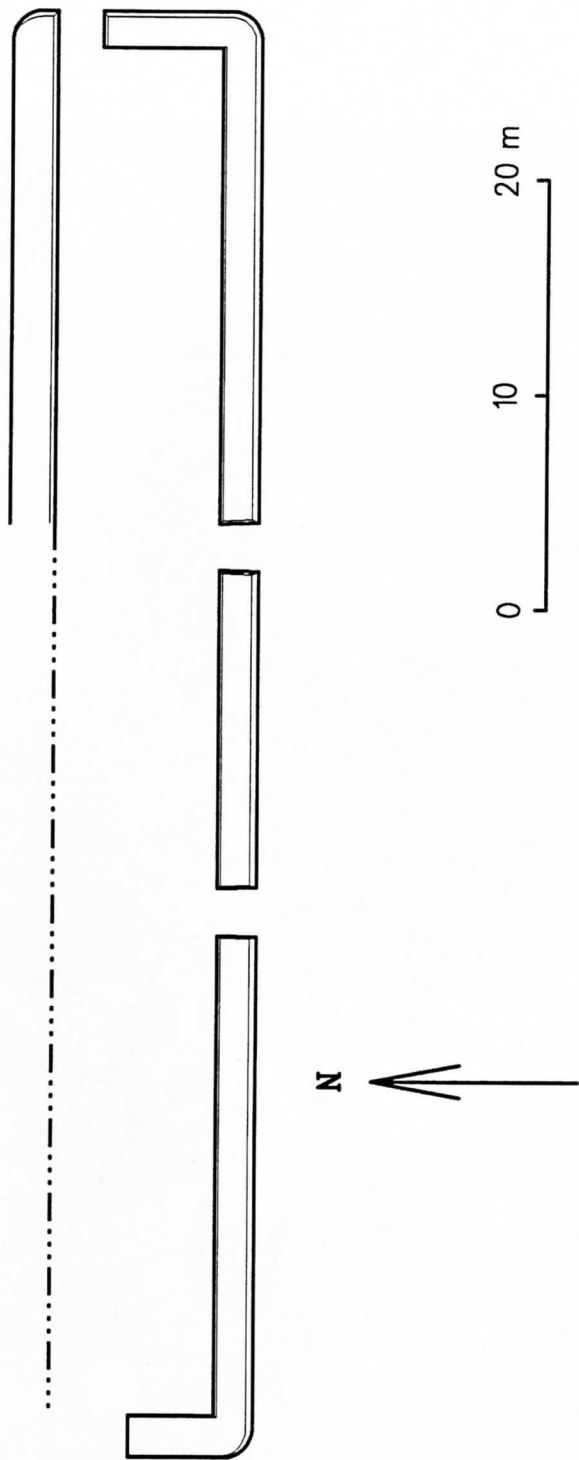


Fig. 62. Gréolières, bergerie (cadastre, section B, parcelle 44). Plan.



Fig. 63. Coursegoules, bergerie (cadastre, section B, parcelle 257). Assemblage du parement près d'un angle.

Référence : 17 Fi 5913

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 64. Gréolières, bergerie (cadastre, section A, parcelle 244). Vue générale depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 5329

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 65. Gréolières, bergerie (cadastre, section A, parcelle 244). Intérieur, vue d'ensemble depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 5331

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

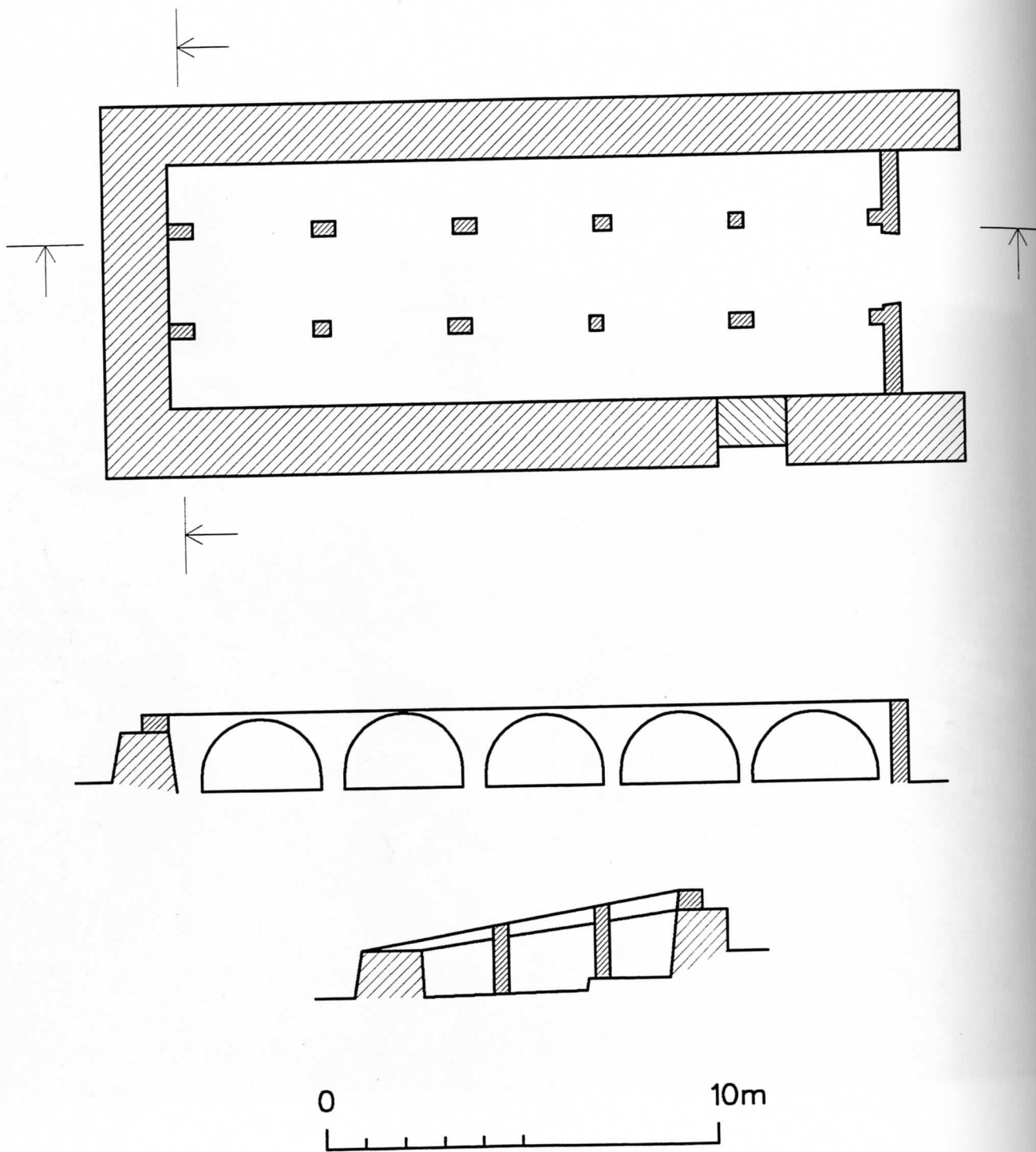


Fig. 66. Gréolières, bergerie (cadastre, section A, parcelle 244). Plan et coupes.



Fig. 67. Cipières, bergerie (cadastre, section F, parcelle 280). Vue intérieure depuis le nord-ouest.

Référence : 17 Fi 5811

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

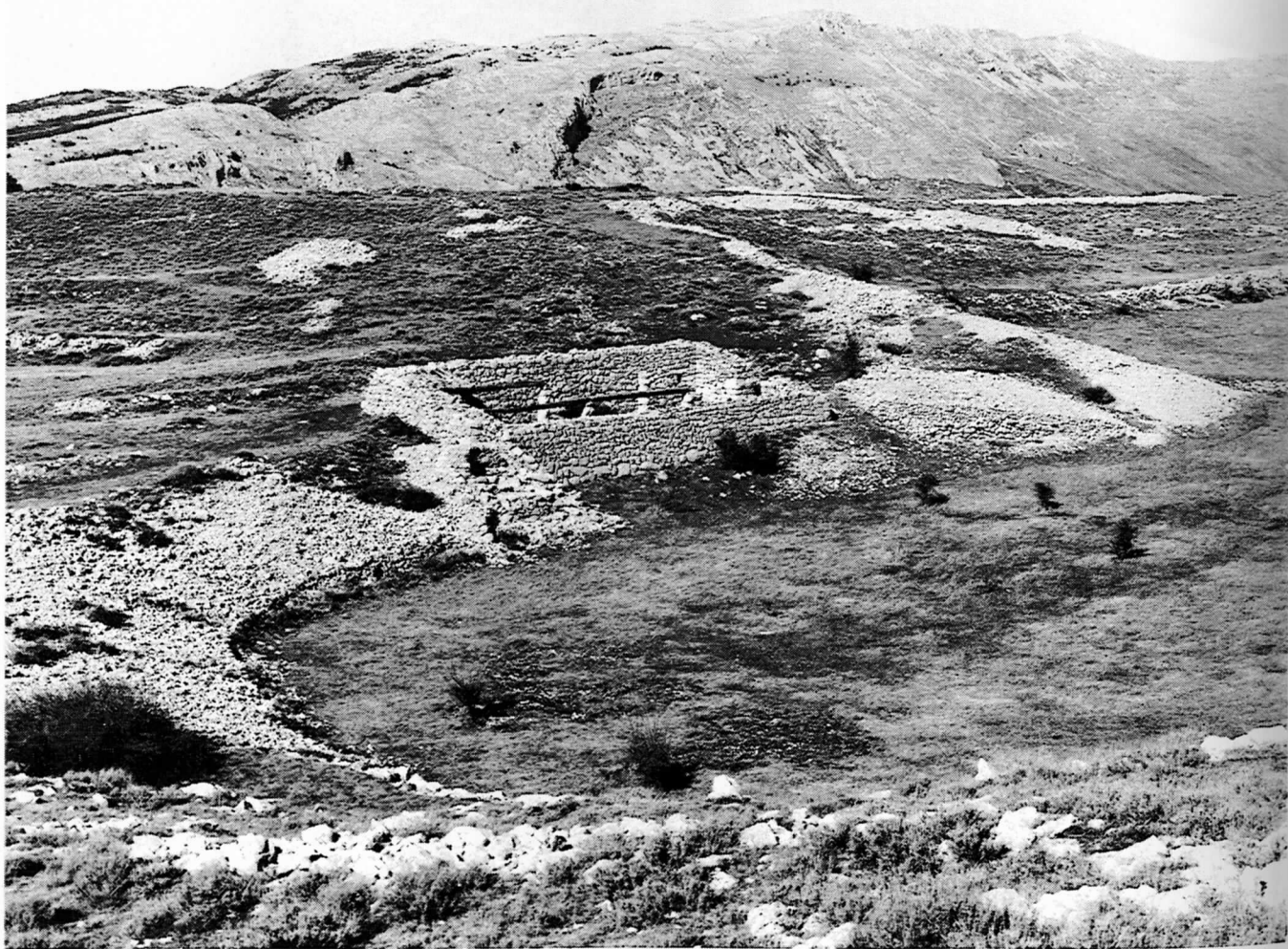


Fig. 68. Cipières, bergerie (cadastre, section G, parcelle 263). Vue générale depuis le sud-ouest.

Référence : 17 Fi 6394

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 69. Cipières, bergerie (cadastre, section G, parcelle 263). Vue intérieure depuis l'est.

Référence : 17 Fi 6397

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

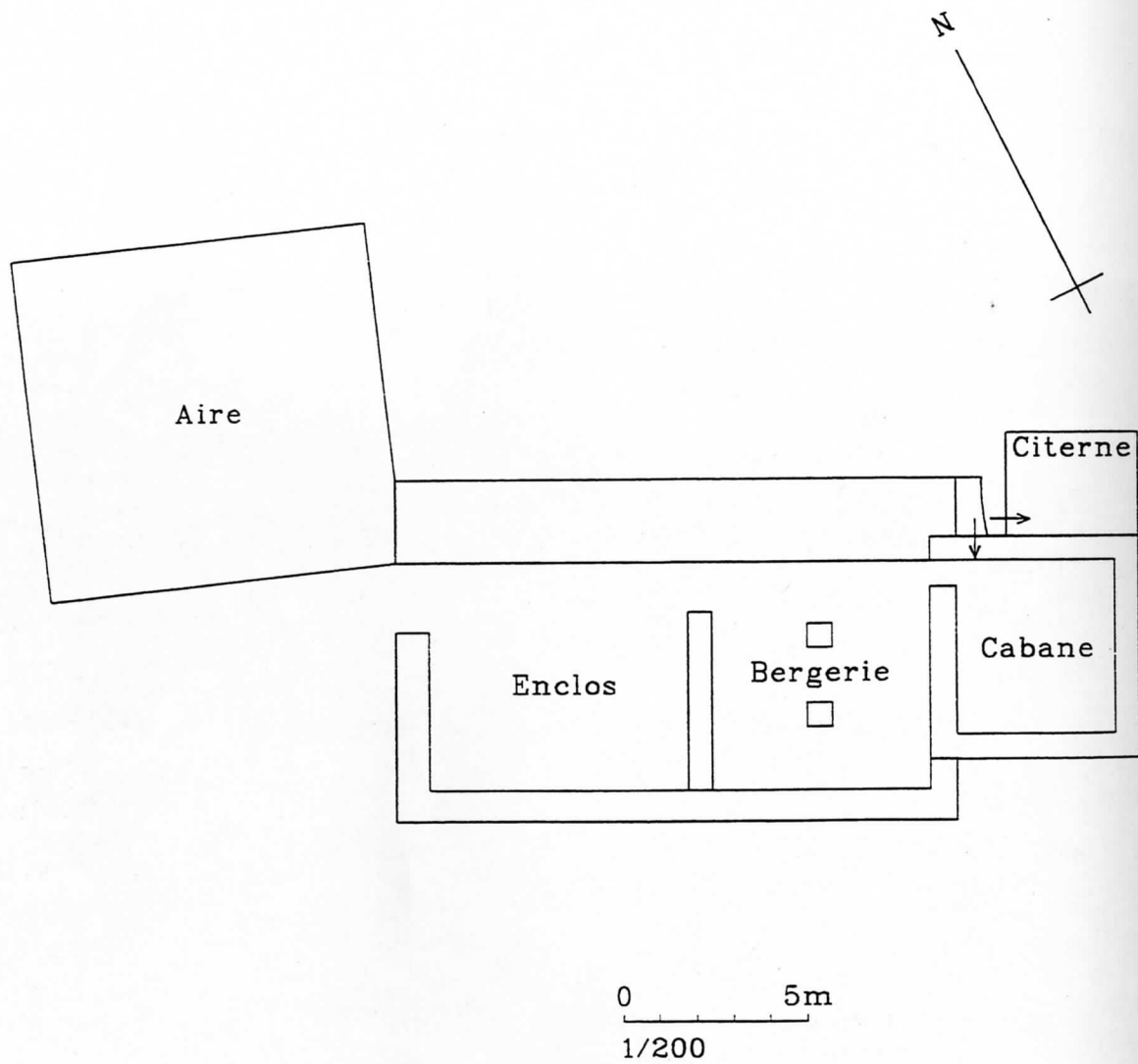


Fig. 70. Bézaudun-les-Alpes, bergerie (cadastre, section C, parcelle 605). Plan.



Fig. 71. Coursegoules, bergerie (cadastre, section E, parcelle 29). Vue d'ensemble depuis le sud.

Référence : 17 Fi 4363

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 72. Coursegoules, bergerie (cadastre, section E, parcelle 29). Détail, les portes des deux fenils, vues depuis le sud-est.

Référence : 17 Fi 4364

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 73. Bézaudun-les-Alpes, bergerie (cadastre, section B, parcelle 53).

Référence : 17 Fi 2706

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

TERRASSES AGRICOLES

1 - INTRODUCTION

Dans une région à la fois montagneuse et méditerranéenne, la culture en terrasses est répandue de façon générale. Nous sommes en présence d'une surabondance d'éléments, mais dans l'ensemble les sources sont muettes. La carte IGN au 1/25000 indique bien les terrasses les plus visibles à cette échelle. Mais ce ne sont pas obligatoirement les plus intéressantes et, surtout, la réalité est sensiblement plus complexe. Dans ces conditions, le repérage relève essentiellement des hasards de la prospection sur le terrain.

Les terrasses agricoles sont rarement isolées, mais plutôt groupées en ensembles (figure 76) qui peuvent être clairement limités ou non. Dans le premier cas les terrasses sont régulièrement disposées à l'intérieur d'un espace géométriquement simple. La limite d'un ensemble de terrasses de culture est généralement constituée de murets de pierres sèches et de chemins. L'accès à une terrasse peut se faire directement depuis un chemin, par des rampes ou par des escaliers. Ces derniers traversent le mur de soutènement ou sont constitués de pierres de parement, en saillie.

2 - CARACTERES HISTORIQUES

Il est particulièrement difficile de dater des terrasses agricoles. Non seulement les moyens de datation sont rares, mais surtout ils sont difficiles à interpréter. Ces constructions demandent en effet un entretien permanent et les plus anciennes ne nous sont donc certainement pas parvenues dans leur état d'origine. Nous n'avons pas relevé d'exemple, dans le canton de Coursegoules, permettant de proposer des critères de datation. Nous devons donc en rester aux idées généralement admises : les murs de soutènement auraient été construits pour cultiver en terrasses, dès les environs de l'époque romaine. Depuis, il y a certainement eu des périodes d'abandon de certaines terrasses et des époques de vastes mouvements de remise en état, qui correspondent aux grands courants démographiques et économiques ; le dernier de ces temps forts est le XIX^e siècle. En fait, suite à des restaurations, reconstructions ou constructions, c'est l'état de ce qui s'est fait entre le début du XIX^e siècle et le début du XX^e qui est visible sur le terrain. Il est cependant tout à fait possible que certaines terrasses ou ensembles de terrasses plus anciens, datant de l'Époque Moderne, soient conservés. Il est en revanche très improbable, sans que cela soit impossible, que des éléments antérieurs aient survécu à l'époque très difficile qu'est la fin du XIV^e siècle autrement que comme traces.

3 - CARACTERES ARCHITECTURAUX

SITUATION

Pour l'essentiel, les terrasses destinées à la culture sont développées sur les adrets. On peut cependant aussi en rencontrer sur tout le pourtour de certaines vastes dépressions dans des zones karstiques ou dans des zones bien abritées, sur quelques ubacs.

COMPOSITION D'ENSEMBLE

Une terrasse destinée à la culture comprend la terrasse proprement dite (en provençal : *la faissa*) et son mur de soutènement (en provençal : *la restanca*).

La hauteur des murs de soutènement peut varier de moins d'un mètre jusqu'à parfois trois mètres. La largeur des terrasses varie de quelques mètres à quelques dizaines de mètres.

Entre des terrasses isolées, disposées de façon un peu anarchique et des ensembles réguliers et soignés, tous les intermédiaires existent. Cependant les terrasses, surtout si elles sont de création ou de réorganisation récente, sont souvent regroupées en ensembles. Ces ensembles sont généralement disposés en rectangles allongés dans le sens de la pente et bordés d'un côté par un chemin muletier. A titre d'exemple, un ensemble situé à Coursegoules, au quartier Saint-Bernard (section G, parcelles 99 et 101), couvre une zone de 350 mètres de long sur 50 mètres de large (figures 74 et 75).

MATERIAUX ET MISE EN OEUVRE

Le matériau utilisé pour construire les murs de soutènement des terrasses agricoles est exclusivement la pierre. Ce matériau provient soit d'un épierrement du sol, soit de l'extraction de blocs à partir du socle. Dans tous les cas il a une origine strictement locale. Le socle rocheux du canton de Coursegoules, dans les zones concernées, est essentiellement calcaire ; il en est de même des murs de soutènement des terrasses agricoles.

Les pierres constituant le parement du mur de soutènement sont toujours assemblées à sec. Elles sont généralement équarries au marteau, parfois avec soin. Il est très rare que ce travail ait été affiné à l'aiguille. Ces pierres sont assemblées en blocage, à joints variables, souvent larges, et utilisant des cales.

STRUCTURE

Derrière un parement de pierres sèches, une quantité importante de pierraille est accumulé en blocage. C'est elle qui retient la terre de la terrasse.

ELEVATIONS

Le parement du mur de soutènement des terrasses agricoles est généralement chaîné horizontalement, à son sommet, d'une ligne de pierres travaillées plus soigneusement, au marteau, de façon à ce que le mur présente une arête régulière. Ce chaînage augmente la solidité du mur.

Dans plusieurs cas, on remarque aussi des chaînages verticaux qui interrompent plus ou moins régulièrement le parement (figure 78). Ces chaînages, comme pour les arêtes sommitales, sont constitués de pierres équarries de façon plus soignée, au marteau. Elles sont de grosseur variable et disposées selon un axe de symétrie. Ces chaînages verticaux servent d'une part à arrêter la propagation de l'éboulement du parement lorsque celui-ci est amorcé, d'autre part à offrir un point de départ solide pour réparer un éboulement. On sait en effet que les murs de pierres sèches présentent le grave défaut, s'ils ne sont pas assemblés à joints fins, de perdre facilement leur cohésion lorsque s'est constitué un point de faiblesse. On sait aussi que, après un éboulement partiel du parement, le travail de restauration ne peut commencer qu'après avoir déposé toutes les pierres sur lesquelles on ne peut en asseoir d'autres en toute sécurité. On peut ainsi être amené à travailler sur une surface triple de celle initialement éboulée (il en est de même, en volume, pour la pierraille placée derrière le parement). Il est donc très important de raidir le mur et de limiter les éboulements.

Les murs de soutènement des terrasses agricoles montrent toujours un fruit important.

4 - SYNTHÈSE

Les terrasses agricoles étaient principalement destinées à la culture des céréales. Elles étaient encore très généralement utilisées au tout début du siècle et n'ont été que peu à peu délaissées depuis. Après la guerre de 1914, la culture des zones où l'utilisation de moyens mécaniques n'est pas possible est progressivement abandonnée.

Les terrasses situées en moyenne altitude, au-dessous de 800 m, ont été simplement délaissées ; elles sont actuellement envahies par la végétation. Les terrasses situées plus en altitude, vers 1000 ou 1200 m, ont été abandonnées comme pâturage, aux moutons. Ceux-ci sont à l'origine d'un éboulement accéléré des murs de soutènement.

Enfin, dans les secteurs situés aux abords et en contre-bas des agglomérations, on a tout autant cessé de cultiver les céréales ; mais on a profité de ce que les agglomérations étaient enfin approvisionnées en eau courante, pour utiliser les terrasses agricoles comme jardins potagers (figure 77).

Quelle que soit leur utilisation actuelle, les terrasses agricoles sont omniprésentes dans le paysage du canton.



Fig. 74. Coursegoules, quartier Saint-Bernard, ensemble de terrasses cultivées (cadastre, section G, parcelles 99 et 101), vue d'ensemble depuis l'est

Référence : 17 Fi 6096

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

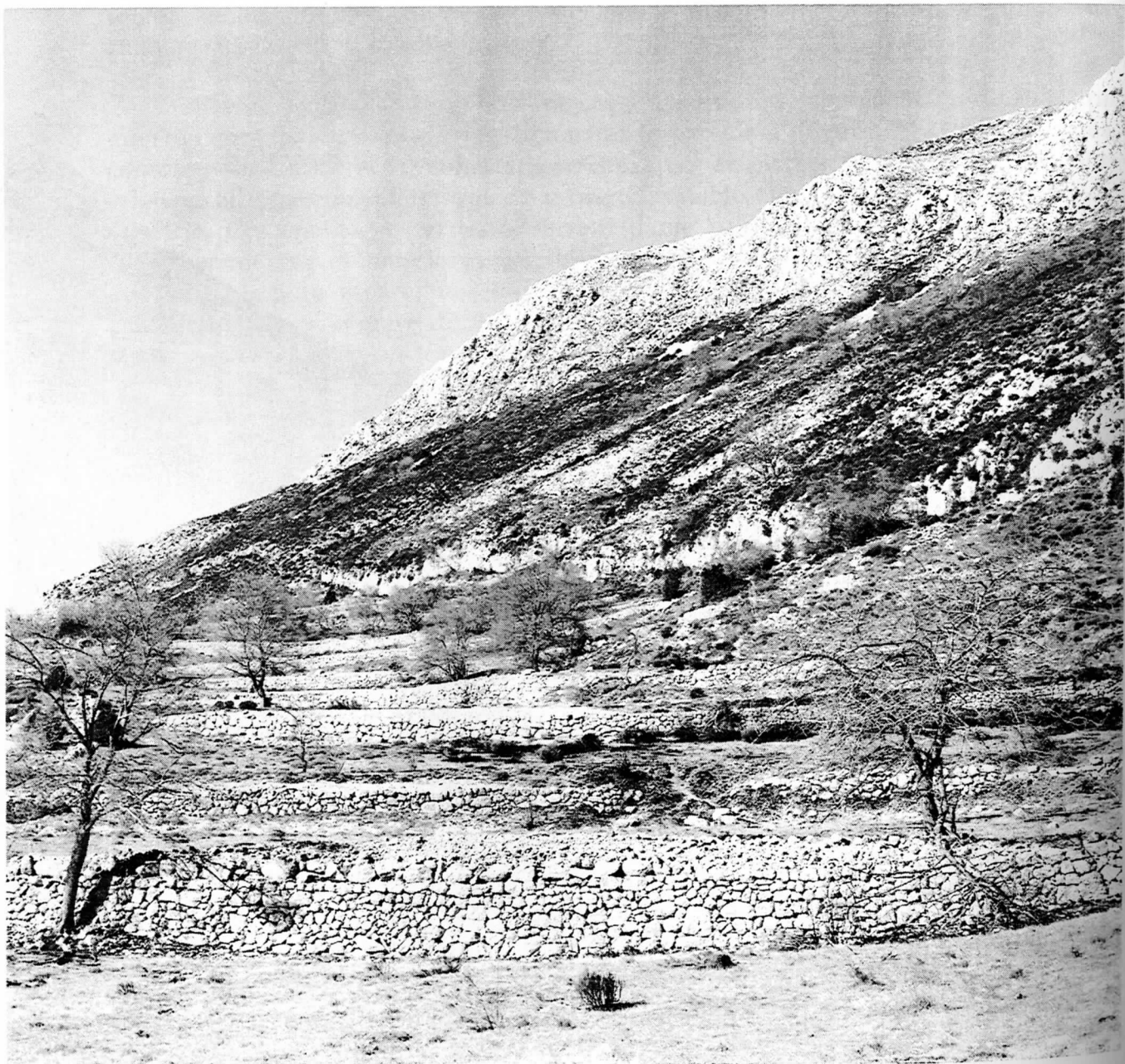


Fig. 75. Coursegoules, quartier Saint-Bernard, ensemble de terrasses cultivées (cadastre, section G, parcelles 99 et 101). Vue de détail depuis le sud-est

Référence : 17 Fi 6098

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 76. Bézaudun-les-Alpes, quartier de la Chapelle Notre-Dame, trois ensembles de terrasses cultivées (cadastre, section F, ensemble de gauche : parcelles 189 à 194, ensemble du centre : parcelles 143, 144 et 146, ensemble de droite : parcelle 147), envahies par un bois de chênes

Référence : 17 Fi 6160

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 77. Bouyon, Le Village, terrasses cultivées en jardins potagers (cadastre, section F, parcelles 270 à 277)

Référence : 17 Fi 6233

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou



Fig. 78. Coursegoules, Vespluis, terrasse cultivée : détail d'un parement. La partie gauche, encore bien chaînée à son faite, s'appuie sur un chaînage vertical ; sa construction est homogène. La partie droite a perdu son chaînage horizontal et son assemblage est hétérogène : il s'agit de la restauration d'un éboulement stoppé par le chaînage vertical.

Référence : 17 Fi 5139

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou

DOCUMENTATION

1 - ARCHIVES

ARCHIVES COMMUNALES CIPIERES. ADMINISTRATION N°51

ARCHIVES COMMUNALES GREOLIERES. CAHIERS DES DELIBERATIONS

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES

Série G

G 1195, ordonnance royale

G 1377, rapport ecclésiastique des réparations des paroisses du diocèse (1756)

Visites pastorales :

G 24 (1678)

G 1231 (1654/55)

G 1233 (1664)

G 1245 (1673)

G 1248 (1683)

G 1253 (1705)

G 1255 (1715)

G 1261 (1719)

G 1262 (1719)

G 1265 (1722)

G 1267 (1726)

Ordonnances de l'évêque :

G 1258 (1715)

G 1267 (1726).

Série V

3 V 35 n°4, Renseignements statistiques sur les églises paroissiales et les presbytères du département du Var (1846)

3 V 416, Inventaires de 1906

ARCHIVES DIOCESAINES NICE

Série 4 F n°24, 25, 26, 27, état des paroisses 1846, 1856, 1843, 1847, 1858

Série 3 F n°2, visites pastorales de 1826

CARTE DES FRONTIERES EST DE LA FRANCE, LEVEE PAR LES OFFICIERS DU GENIE SOUS LA DIRECTION DES GENERAUX BOURCET ET D'ARÇON (1778)

2 - BIBLIOGRAPHIE

- ASTRO (Charles), THEVENON (Luc F.), *La peinture au XVIIe siècle dans les Alpes-Maritimes*, Nice : éd. Serre, 1985 - 130 p. (Collection "Patrimoines")
- ACHARD (Claude-François), *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaissin, de la principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc.*, 3 vol., Aix 1788, 1788 et 1789 (manuscrit).
- BARATIER (Edouard), *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles Ier d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*, Paris, 1969.
- BARATIER (Edouard), *La démographie provençale du XIIe au XVIe siècle*, Paris, 1961.
- BEAUCHAMP (Philippe de), *L'art religieux dans les Alpes-Maritimes*, Aix-en-Provence : Edisud, 1990.
- BENOIT (Fernand), *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone, Alphonse II et Raimond Bérenger V (1196-1245)*, 2 vol., Paris, 1925.
- BOUCHE (Honoré), *La chorographie ou description de la Provence, et l'histoire chronologique du même pays*, 2 vol., Aix 1664.
- CLOUZOT (Etienne), *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun*, Paris, 1923.
- COLLIER (Raymond), *La Haute Provence monumentale et artistique*, Digne, 1986.
- DEBIDOUR (Victor Henry), *Trésors cachés du pays niçois*, Paris : Hachette, 1961 - 142 p.
- DEPARDIEU (J.-L.), CHAVANE (V.)..., *Etude topographique d'une voie romaine de moyenne montagne, Vence-Castellane*, Cercle historique des Alpes-Maritimes, Nice, 1992.
- DOUBLET (Georges), *Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes*, Monaco-Paris, 1915.
- DURBEC (Joseph-Antoine), "Les villes et les villages de la région de Grasse au Moyen-Age : Caussols, Cipières, Gréolières", dans : *Annales de la Soc. scient. et lit. de Cannes*, t. XXIII (1971), 1972, pp. 134-153.
- FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène) et POTEUR (Jean-Claude), "Les «romérages» en Provence Orientale au XVIIIe siècle : expression d'une culture populaire", dans : *Le Monde alpin et rhodanien*, 1er-2ème trimestre 1978, p. 189 à 191)
- FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène), *Espace et Sacré en Provence (XVIe-XXe siècle). Cultes, images, confréries.*, Paris, 1994.
- GUERARD (B.), *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille*, 2 vol., Paris, 1857.
- JUIGNE DE LASSIGNY (E. de), *Histoire de la maison de Villeneuve en Provence*, 3 vol., Lyon, 1900-1909.
- MORIS (Henri), *Cartulaire de l'abbaye de Lérins [tome 1]*, Paris, 1905.

- MORIS (Henri) et BLANC (Edmond), *Cartulaire de l'abbaye de Lérins* [tome 2], Paris, 1883.
- POTEUR (Jean-Claude), *Archéologie et sociologie des châteaux de Provence Orientale au Moyen Age*, diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1981, 3 vol. dactylographiés.
- POTEUR (Jean-Claude), *Grasse et le peuplement des campagnes en Provence orientale du Ve au XIe siècle*, mémoire de Diplôme d'Etude Approfondie d'Histoire, faculté de Lettres et Sciences Humaines, Nice, 1986, dactylographié.
- POTEUR (Jean-Claude), "Les limites des seigneuries du diocèse de Vence entre le XIe et le XIIIe siècle", dans : *Territoires, seigneuries, communes...*, Actes des 3èmes Journées d'Histoire de l'espace provençal, Mouans-Sartoux, 1986, Mouans-Sartoux, CACO, 1987, pp. 29-52.
- POTEUR (Jean-Claude), "Réseau paroissial et implantations castrales du Xe au XIIIe siècle, l'exemple de l'évêché de Grasse-Antibes", dans : *Actes du 109e congrès des sociétés savantes, Dijon, 1984, hist. méd.*, t. I, Paris, 1985, pp. 69-92.
- POTEUR (Jean-Claude et Catherine), "Les premières églises paroissiales en Provence orientale", dans : *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, t. XXXVIII, 1996, pp. 93-106.
- SVED (Etienne), *Provence des campaniles*, s.l. : éditions Sved, 1971 - 191 p., 2ème édition.
- THIRION (Jacques), *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire : Zodiaque, 1980 - 438 p. (Collection la Nuit des Temps).
- *Dictionnaire des Eglises de France, Belgique Luxembourg, Suisse*, Robert Laffont, 1996. t II : Centre et sud-est.

ANNEXE

Liste alphabétique des lieudits du canton de Coursegoules
d'après les matrices et parcellaires cadastraux de 1841

Abeille (L')	LES FERRES	Baou-Dissert	BOUYON
Ableireou (L')	COURSEGOULES	Baoume Cloche	COURSEGOULES
Abuourouos (Les)	ROQUESTERON-G.	Baoume Fumou	COURSEGOULES
Adrech (L')	BEZAUDUN-LES-A.	Baoumo (La)	CIPIERES
Adrech (L')	BOUYON	Baoumo de Brun (La)	CIPIERES
Adrech (L')	CONSEGUDES	Baumoun (Le)	COURSEGOULES
Adrech (L')	COURSEGOULES	Baumoun (Le)	ROQUESTERON-G.
Adrech (L')	cf. Ladrech	Barrancher	BEZAUDUN-LES-A.
Adrechs (Les)	BOUYON	Barraou (Le)	CONSEGUDES
Adret (L')	GREOLIERES	Barraque (Rue de La)	CONSEGUDES
Adretons (Les)	BOUYON	Barre Rousse (La)	CIPIERES
Adrets (Les)	LES FERRES	Barri (Le)	GREOLIERES
Agnos (L')	COURSEGOULES	Barry (Derrière le)	COURSEGOULES
Agradairé (L')	COURSEGOULES	Barry (La Combe de)	CONSEGUDES
Agrémourié (L')	CIPIERES	Barry (Les Aires du)	BEZAUDUN-LES-A.
Agrême (L')	ROQUESTERON-G.	Barry (Sous le)	CIPIERES
Aiguillette (L')	BOUYON	Bastide de la Coulette	GREOLIERES
Aires (Les)	BEZAUDUN-LES-A.	Bastide de la Nouguière	GREOLIERES
Amandier (L')	CONSEGUDES	Bastide de Lavaou	GREOLIERES
Aparas (L')	LES FERRES	Bastide de L'avaou des martins ...	GREOLIERES
Aparat (L')	BOUYON	Bastide de Vallongue	GREOLIERES
Araignés (Les)	BEZAUDUN-LES-A.	Bastide du Chéron	BEZAUDUN-LES-A.
Aramoun (L')	COURSEGOULES	Bastide du Pré de Martre	GREOLIERES
Aras (L')	BEZAUDUN-LES-A.	Bastide Giraud	GREOLIERES
Aras (Les)	BEZAUDUN-LES-A.	Bastides de Lavaou	GREOLIERES
Arénas (L')	ROQUESTERON-G.	Baudillons (Les)	CIPIERES
Armas (L')	CIPIERES	Baume d'Aillaud (La)	CIPIERES
Arrosans (Les)	GREOLIERES	Baume Rousse	GREOLIERES
Arysélière (L')	cf. Aupélière	Baume (La)	CONSEGUDES
Aspé (L')	CIPIERES	Baumes (Les)	CIPIERES
Aspi (L')	CIPIERES	Baumettes (Les)	CIPIERES
Assaris (Les)	ROQUESTERON-G.	Baumo de Brun	CIPIERES
Aubrée (L')	GREOLIERES	Baumon d'Esparruy	GREOLIERES
Aupasse (L')	cf. Laupasse	Baumons (Les)	GREOLIERES
Aupélière (L') [l'Arysélière]	GREOLIERES	Bausset (Le)	CIPIERES
Aurégiens (Les)	CONSEGUDES	Bayas (Les)	BOUYON
Autreville (L')	COURSEGOULES	Bâchème	BEZAUDUN-LES-A.
Auzière (La Grande)	LES FERRES	Beaumes (Les)	BOUYON
Avaoux (Les)	ROQUESTERON-G.	Beaumettes [Beaumètes (Les)] ...	BOUYON
Avenc (L')	CIPIERES	Benette (La)	CONSEGUDES
Baisse (La)	CONSEGUDES	Bérengier	COURSEGOULES
Banquets (Les)	BOUYON	Berdine	BOUYON
Baou de Brégairé (Le)	GREOLIERES	Berdine (Adrech de)	BOUYON
Baou de Maurel (La)	ROQUESTERON-G.	Berdine (L'Hubac de)	BOUYON
Baou de Saint-Jean	GREOLIERES	Berline (L'Adret de)	BOUYON

Béal (Le)	ROQUESTERON-G.	Caire (L'Aire du)	CIPIERES
Bijearde [Bijearde]	BOUYON	Cairés (Rue des)	CONSEGUDES
Blachat (Le)	LES FERRES	Calern (Le)	CIPIERES
Blachière (La)	LES FERRES	Calernet (Le)	CIPIERES
Blachières (Les)	BOUYON	Calernet (La Baisse du)	CIPIERES
Blachières (Les)	GREOLIERES	Camiole	CIPIERES
Blanquiers (Les)	GREOLIERES	Camp (Le)	CONSEGUDES
Bois (Le)	ROQUESTERON-G.	Camp d'Anjoie (Le)	CONSEGUDES
Bondes de Pouis (Les)	COURSEGOULES	Camp de Turc (Le)	COURSEGOULES
Bonnefont (La)	CONSEGUDES	Campac (Le)	CONSEGUDES
Bosquet (Le)	CONSEGUDES	Campon (Le)	GREOLIERES
Boufaric	ROQUESTERON-G.	Campon (Rue du)	CONSEGUDES
Bouisse (La Plus Haute)	GREOLIERES	Campou (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Bouisse (La)	CONSEGUDES	Campou (Le)	LES FERRES
Bouisse (La)	COURSEGOULES	Campréou	COURSEGOULES
Bouisse (La)	ROQUESTERON-G.	Campanouilli	COURSEGOULES
Bouisses (Les)	GREOLIERES	Camuero	CIPIERES
Bouisset (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Canebière	COURSEGOULES
Bouisset (Le)	COURSEGOULES	Canébières (Les)	CONSEGUDES
Bouissière (La Grande)	BEZAUDUN-LES-A.	Caou (La)	CIPIERES
Bouissonaou (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Caoume de Gascoun (La)	COURSEGOULES
Bouquets (Les)	BOUYON	Caranques (Les)	BOUYON
Bourrasses (Les)	BOUYON	Carbonelles (Les)	CIPIERES
Bourboutière (La)	LES FERRES	Carbouniers (Les)	CIPIERES
Bourgade (La)	CIPIERES	Carribouns (Les)	COURSEGOULES
Bourlenqs (Les)	BOUYON	Cassée du Collet de Jaune (La) ...	ROQUESTERON-G.
Bousquets (Les)	BOUYON	Cassée (La)	ROQUESTERON-G.
Bousquets (Les)	LES FERRES	Castel Cougu (Couguou)	BEZAUDUN-LES-A.
Bouts de Ferrier (Les)	LES FERRES	Castellas (Le)	COURSEGOULES
Bragéere (La)	BOUYON	Cauvinette	GREOLIERES
Bragière (La)	BOUYON	Cavatier (La Baisse de)	COURSEGOULES
Brame-Fam	BOUYON	Chabrière (La)	ROQUESTERON-G.
Brasque (La)	GREOLIERES	Chabrière (La Baisse de la)	ROQUESTERON-G.
Brasset	GREOLIERES	Chabriou	BEZAUDUN-LES-A.
Brec (Le)	COURSEGOULES	Chabriou (L'Hubac de)	BEZAUDUN-LES-A.
Brec (Le)	ROQUESTERON-G.	Champ (Le Grand)	LES FERRES
Brecq (Le)	LES FERRES	Champ de Bourraïa	BEZAUDUN-LES-A.
Breq (Le)	CONSEGUDES	Champ de l'Ouort (Le)	LES FERRES
Bréguée (La)	ROQUESTERON-G.	Champ Loup	BEZAUDUN-LES-A.
Bruisse (La)	CONSEGUDES	Champ Pelas	BEZAUDUN-LES-A.
Brunissar	BEZAUDUN-LES-A.	Champalaric	ROQUESTERON-G.
Brusc (Le Plan du)	BOUYON	Champonnets (Les)	CONSEGUDES
Brusquet (Le)	CONSEGUDES	Champs de Martin (Les)	LES FERRES
Buaou (Les Aires de la)	CIPIERES	Champs Gelés (Les)	GREOLIERES
Buis (Les Aires du)	CONSEGUDES	Champ-Réou	BOUYON
Buissière (La)	COURSEGOULES	Chandouliers (Les)	BEZAUDUN-LES-A.
Cabane (La)	LES FERRES	Chandouliers (L'Hubac des)	BEZAUDUN-LES-A.
Cabanes (Les)	BOUYON	Chapelet	BOUYON
Cabannes (Les)	BOUYON	Chapelle (La)	CIPIERES
Cabannes (Les)	GREOLIERES	Chardine (La)	BEZAUDUN-LES-A.
Cacalet	COURSEGOULES	Charruy	GREOLIERES
Caé (Le)	BOUYON	Château (Le)	CIPIERES
Cagne (La)	COURSEGOULES	Château (Le)	LES FERRES
Cagnette (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Château (L'Hubac du)	CIPIERES
Caire (Le)	CIPIERES	Château Vieux	LES FERRES

Chaudabric	BOUYON	Clouot (Le)	CONSEGUDES
Chaumette	BEZAUDUN-LES-A.	Cloutets (Les)	CONSEGUDES
Chauvet (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Cloutets (Les)	LES FERRES
Chauvet (L'Hubac de)	BEZAUDUN-LES-A.	Clue (La)	CONSEGUDES
Chavatière (La)	BOUYON	Clue (La)	GREOLIERES
Chave (La)	CONSEGUDES	Cluette (La)	ROQUESTERON-G.
Cheiron (Le)	GREOLIERES	Clûe (La)	GREOLIERES
Cheiron (Le Haut)	COURSEGOULES	Colette (La)	COURSEGOULES
Chéron (Le Bon)	LES FERRES	Colettes (Les)	LES FERRES
Chemin neuf (Le)	COURSEGOULES	Collabasse	CIPIERES
Chibillette	COURSEGOULES	Colle (La)	BEZAUDUN-LES-A.
Chier (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Colle (La)	BOUYON
Claou long de Pouis (Le)	COURSEGOULES	Colle (La)	CIPIERES
Clap (Le)	CONSEGUDES	Colle Basse	BEZAUDUN-LES-A.
Clapasson (Le)	CONSEGUDES	Colle de la Roque (La)	ROQUESTERON-G.
Clape (Le)	LES FERRES	Colle de Rougier	CIPIERES
Clapié (La)	CONSEGUDES	Colle de Rougier (La)	CIPIERES
Clapoua (La)	CIPIERES	Colle de Sigalle (La)	ROQUESTERON-G.
Claps (Les)	GREOLIERES	Colle d'Empierroux (La)	CONSEGUDES
Clarréou	CIPIERES	Collebasse	CIPIERES
Claulauvet (Le)	CONSEGUDES	Colle Belle	COURSEGOULES
Clauvans (Les)	BOUYON	Colle de Pater-Noster	COURSEGOULES
Clauvas (Le)	CIPIERES	Colle Martine (L'Adrech de)	COURSEGOULES
Claux de Sauvi (Le)	GREOLIERES	Collet (Le)	CONSEGUDES
Claux des Lauves (Le)	GREOLIERES	Collet (Le)	COURSEGOULES
Claux d'Henry [d'Henri] (Le)	GREOLIERES	Collet (Le)	GREOLIERES
Clos de Bourel (Le)	GREOLIERES	Collet de Bouyon (Le)	CONSEGUDES
Clos de Castagne (Le)	COURSEGOULES	Collet de Gache	CIPIERES
Clos de la Bouisse (Le)	CONSEGUDES	Collet de Gilibert	COURSEGOULES
Clos de la Forge (Le)	COURSEGOULES	Collet de Gilibert	GREOLIERES
Clos de la Font Neuve (Le)	COURSEGOULES	Collet de Goudèou (Le)	BOUYON
Clos de Roustan (Le)	COURSEGOULES	Collet de La Bouisse	BEZAUDUN-LES-A.
Clos de Viaou (Le)	COURSEGOULES	Collet de la Croix	CIPIERES
Clos des Masques (Le)	GREOLIERES	Collet de Lumiaou	CIPIERES
Clos des Mures (Le)	CONSEGUDES	Collet de l'Aupélière (Le)	GREOLIERES
Clos d'Enfouque (Le)	CONSEGUDES	Collet de l'Aubin	GREOLIERES
Clos d'Escoffier (Le)	BOUYON	Collet de Mire	COURSEGOULES
Clos du Moulin (Le)	COURSEGOULES	Collet de Pierre Olivier (Le)	CONSEGUDES
Clos Maigres (Les)	GREOLIERES	Collet de Rampacou (Le)	CONSEGUDES
Clos (Le)	LES FERRES	Collet de Trachéou	COURSEGOULES
Clot de Garin (Le)	BOUYON	Collet des Maurels (Le)	CONSEGUDES
Clot de Martel (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Collet des Pins (Le)	CONSEGUDES
Clot de Martou (Le)	LES FERRES	Collet du Grand Pré	GREOLIERES
Clot du Lamme (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Collet du Malbosquet	BEZAUDUN-LES-A.
Clot du Pont (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Collet du Peyron (Le)	GREOLIERES
Clot du Suy (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Collet du Tuf (Le)	CONSEGUDES
Clot du Touet (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Collet d'Arnaud (Le)	CONSEGUDES
Clot d'Ampène (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Collet Pas du Bouis	CIPIERES
Clot d'Escoffier (Le)	BOUYON	Collet Pointu (Le)	CONSEGUDES
Clot d'Esteron	LES FERRES	Collet (La Colle) de Menon	BEZAUDUN-LES-A.
Clots de Maret	LES FERRES	Collets (Les)	CIPIERES
Clots de sus Viériou (Les)	COURSEGOULES	Colombier (Le)	BOUYON
Clots d'Amic (Les)	LES FERRES	Colombier (Le)	COURSEGOULES
Clouat de Tartarin (Le)	CONSEGUDES	Colombier (Le)	GREOLIERES
Clouats (Les)	BOUYON	Combales	BOUYON

Combales (Les)	BOUYON	Coulettes (Les)	BOUYON
Combe (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Coullete (La)	GREOLIERES
Combe (La)	CIPIERES	Coumbas des Sauces (Le)	COURSEGOULES
Combe (La)	LES FERRES	Counier (Le)	LES FERRES
Combe (L'Hubac de la)	CIPIERES	Couoste (La)	BOUYON
Combe (La Basse)	BEZAUDUN-LES-A.	Couosto d'Hugou (La)	BOUYON
Combe (L'Adrech de la)	CIPIERES	Courchière	BOUYON
Combe Bonnaud	BEZAUDUN-LES-A.	Courneirée (La)	CIPIERES
Combe Bonnaud (La Basse)	BEZAUDUN-LES-A.	Courtil des Sastres (Le)	COURSEGOULES
Combe d'Agui	GREOLIERES	Courtine (La)	COURSEGOULES
Combe d'Ese (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Coustas (Les)	BOUYON
Combe d'Henry (La)	COURSEGOULES	Coustat de l'Oumé (Le)	LES FERRES
Combe d'Ibayé	COURSEGOULES	Coutellade	GREOLIERES
Combe de Barron	GREOLIERES	Côte (La)	BEZAUDUN-LES-A.
Combe de Cagne	BEZAUDUN-LES-A.	Côtes Longues (Les)	LES FERRES
Combe de Cagnes	BEZAUDUN-LES-A.	Côtes (Les)	LES FERRES
Combe de Joinet (La)	LES FERRES	Croix (La)	BOUYON
Combe de l'Aïgre (La)	COURSEGOULES	Croix de Richaou (La)	BOUYON
Combe de Méraut	GREOLIERES	Cros (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Combe de Piccon (La)	ROQUESTERON-G.	Cros (Le)	BOUYON
Combe de Raybaud	BEZAUDUN-LES-A.	Crouets (Les)	BOUYON
Combe de Saint-Peire (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Crouette (La)	LES FERRES
Combe de Saint-Valentin	COURSEGOULES	Crous (La)	CIPIERES
Combe de Taulane (La)	GREOLIERES	Cuits de Gerbières (Le)	ROQUESTERON-G.
Combe des Blais (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Curnier (Le)	LES FERRES
Combe des Enfants (La)	COURSEGOULES	Darnées (Les)	CONSEGUDES
Combe des Noyers (La)	ROQUESTERON-G.	Deffends (Le)	CONSEGUDES
Combe du Chéron (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Despouort (Le)	CIPIERES
Combe du Pré Neuf (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Dégoutaï (Le)	GREOLIERES
Combe Loubière	LES FERRES	Démmyannes (Les)	LES FERRES
Combe Moutone	COURSEGOULES	Drayère (La)	LES FERRES
Combeloubière	CONSEGUDES	Ecuries (Les)	BEZAUDUN-LES-A.
Combeplane	CONSEGUDES	Embarnoui	CIPIERES
Combes (Les)	BEZAUDUN-LES-A.	Emboisset	CIPIERES
Combes (Les)	BOUYON	Engendrassés (Les)	COURSEGOULES
Combes (Les)	CIPIERES	Entrefour	CIPIERES
Combes (Les)	CONSEGUDES	Entros	CIPIERES
Combette (La)	CONSEGUDES	Eouvé (L')	CIPIERES
Condamines (Les)	BEZAUDUN-LES-A.	Escarenas (L')	LES FERRES
Coste (La)	CONSEGUDES	Escarénas (L')	CONSEGUDES
Coste (La)	LES FERRES	Escarénas (Les)	LES FERRES
Coste de la Faye (La)	CIPIERES	Esclapassons (Les)	LES FERRES
Coste du Denc (La)	GREOLIERES	Esclé (L')	ROQUESTERON-G.
Coste Longe	ROQUESTERON-G.	Esclé de Gabon (L')	ROQUESTERON-G.
Coste Rancurelle	COURSEGOULES	Escoues (Les)	LES FERRES
Costes (Les)	CIPIERES	Escoués (Les)	LES FERRES
Costes (Les)	GREOLIERES	Escourches (Les)	GREOLIERES
Costes (Les)	ROQUESTERON-G.	Esparans (L')	LES FERRES
Costes (Les Hautes)	ROQUESTERON-G.	Esparrisset (L')	CONSEGUDES
Costes de la Faye (Les)	CIPIERES	Estéron (L')	BOUYON
Coubal (Le)	LES FERRES	Estéron (Le Bas)	BOUYON
Couesto d'Hugou (La)	BOUYON	Estéron (Le Haut)	BOUYON
Cougner (Le) [Le Cougnet]	GREOLIERES	Eynési (L'Adrech d')	COURSEGOULES
Coulet (Le)	CIPIERES	Faisse Longue de l'Escarenas (La)	LES FERRES
Coulets (Les)	CIPIERES	Faisse de l'Hubac (La)	BEZAUDUN-LES-A.

Faïsse de Picoutou (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Fougassières	BOUYON
Faïsse Longue (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Fourches (Les)	BEZAUDUN-LES-A.
Faïsses (Les)	CONSEGUDES	Fournets (Les)	LES FERRES
Faïssouare	COURSEGOULES	Fournière (La)	CIPIERES
Fatime (La)	CIPIERES	Foussa (Le)	COURSEGOULES
Faye (La)	CIPIERES	Fraï (Le)	CIPIERES
Faye (La)	COURSEGOULES	Fumades (Les)	BEZAUDUN-LES-A.
Ferrage (La)	CIPIERES	Fumaous (Les)	CONSEGUDES
Ferrage (La)	CONSEGUDES	Gabres (Les)	CONSEGUDES
Ferrage (La)	COURSEGOULES	Gaje (Le)	LES FERRES
Ferrage (La)	GREOLIERES	Ganière (L'Hubac de)	COURSEGOULES
Ferrage (La)	LES FERRES	Ganière (Vallon de)	COURSEGOULES
Ferrage (La Basse)	BEZAUDUN-LES-A.	Gaou de Pouchoun (Le)	CIPIERES
Ferrage de Sainte Anne	GREOLIERES	Garandres (Les)	CONSEGUDES
Ferrage du Pré (La)	CONSEGUDES	Garavagne	COURSEGOULES
Ferrage Soubranc (La)	CONSEGUDES	Garavagne	GREOLIERES
Ferrages (Les)	BEZAUDUN-LES-A.	Gardette de Pouis (La)	COURSEGOULES
Ferrages (Les)	CIPIERES	Gardettes (Les)	BEZAUDUN-LES-A.
Feubiès (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Gardiore (La)	CONSEGUDES
Feugière (La)	BOUYON	Garia	COURSEGOULES
Féougières (Les) (La Féougière)	BEZAUDUN-LES-A.	Garrussière (La)	COURSEGOULES
Fonduas	BOUYON	Gayières (Les)	CONSEGUDES
Fonduas (Les)	BOUYON	Gerbière	ROQUESTERON-G.
Fonduas (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Gerbière (L'Adrech de)	ROQUESTERON-G.
Fondude (La)	LES FERRES	Gipières (Les)	CIPIERES
Font Cague	COURSEGOULES	Glaïre (La)	BOUYON
Font Colombe	GREOLIERES	Glaïres (Les)	BEZAUDUN-LES-A.
Font de la Sine (La)	CIPIERES	Gleirette (La) [Gleirettes (Les)]	GREOLIERES
Font de l'Hopital (La)	GREOLIERES	Gorge du Puit (La)	CIPIERES
Font de Mouis	GREOLIERES	Gorgue du Puit	CIPIERES
Font de Saint-Michel (La)	COURSEGOULES	Gourbel (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Font de Sine (La)	CIPIERES	Gourbel (L'Adrech du)	BEZAUDUN-LES-A.
Font du Merle	ROQUESTERON-G.	Gourc (Le)	BOUYON
Font du Tour (La)	ROQUESTERON-G.	Gourjac	LES FERRES
Font d'Antoni	GREOLIERES	Gourjac (Le)	CONSEGUDES
Font d'Arbaou [Arbau] (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Gourre (La)	CONSEGUDES
Font d'Oliviers (La)	CONSEGUDES	Goustory	BEZAUDUN-LES-A.
Font Peiroou	COURSEGOULES	Goustory	LES FERRES
Font Roubaud	GREOLIERES	Grabel (L'Hubac de)	BEZAUDUN-LES-A.
Font Rouguière	GREOLIERES	Grabelle	CIPIERES
Font-Rousse	COURSEGOULES	Gradaïre (L'Hubac de la)	GREOLIERES
Font Salade (La)	ROQUESTERON-G.	Grange de Capoun (La)	COURSEGOULES
Font-Sèque	COURSEGOULES	Granges (Les)	COURSEGOULES
Font Sérène	GREOLIERES	Grangoue (La)	CIPIERES
Fontaine (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Graou (La)	LES FERRES
Fontaine (La)	CONSEGUDES	Graou de Pailler	CIPIERES
Fontaine (La)	LES FERRES	Graous (La)	CIPIERES
Fontaine de Mauvans (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Graous (Les)	CIPIERES
Fontaniers (Les)	CIPIERES	Graous de Pons (Les)	CIPIERES
Fontette (La)	GREOLIERES	Graous de Pouis (Les)	COURSEGOULES
Fonts-Têtes (Les)	BEZAUDUN-LES-A.	Graoux (Les)	BEZAUDUN-LES-A.
Font-Loubert	BEZAUDUN-LES-A.	Graoux (Les)	COURSEGOULES
Font-Loubière	BEZAUDUN-LES-A.	Graoux (Les)	LES FERRES
Forée (La)	LES FERRES	Grave (La)	GREOLIERES
Fougassière	BOUYON	Grave (La Grand)	GREOLIERES

Graves (Les)	ROQUESTERON-G.	Meynard	CIPIERES
Gravière (La)	BEZAUDUN-LES-A.	Mélettes (Les)	BOUYON
Greiguettes (Les)	COURSEGOULES	Mélières (Les)	CONSEGUDES
Grêles (Les)	GREOLIERES	Méou (Lou) [Louméou]	COURSEGOULES
Gréourées (Les)	CONSEGUDES	Miaynes	ROQUESTERON-G.
Hibaguet (L')	LES FERRES	Miraous (Les)	CIPIERES
Hiverda (L')	CONSEGUDES	Miroirs (Les)	GREOLIERES
Hubac (L')	BEZAUDUN-LES-A.	Mortis (Le)	CONSEGUDES
Hubac (L')	CIPIERES	Mortis (Le)	ROQUESTERON-G.
Hubac (L')	CONSEGUDES	Mouchonnière (La)	BOUYON
Hubac (L')	GREOLIERES	Moul (Le)	BOUYON
Hubac (L')	LES FERRES	Moulières (Les)	BEZAUDUN-LES-A.
Hubac (Le Bas)	BEZAUDUN-LES-A.	Moulières (Les)	CIPIERES
Hubagon (L')	ROQUESTERON-G.	Moulières (Les)	CONSEGUDES
Infernet (L')	LES FERRES	Moulin de Mouna (Le)	GREOLIERES
Isclé (L')	ROQUESTERON-G.	Moulin de Saint-Pierre (Le)	LES FERRES
Issart d'Enguien (L')	CONSEGUDES	Moulin Vieux (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Issarts de Carrois (Les)	CONSEGUDES	Moulin (Le)	CONSEGUDES
Istarde (L')	COURSEGOULES	Moulin (Le)	GREOLIERES
Jaine (La)	LES FERRES	Moulins (Les)	BOUYON
Jambes de Vence (Les)	CONSEGUDES	Moulins (Les)	CIPIERES
Jardins (Les)	BOUYON	Moulins (Les)	COURSEGOULES
Jardins de la Bourgade (Les)	CIPIERES	Mounas (Le)	BOUYON
Jardins de Lort	BEZAUDUN-LES-A.	Mounégo (La)	LES FERRES
Jardins des Dessous-Ville	BEZAUDUN-LES-A.	Mourres (Les)	CIPIERES
Jardins sous la Place (Les)	CIPIERES	Mourre-Frais	BEZAUDUN-LES-A.
Jardins sous le Barry (Les)	CIPIERES	Naiget (Le)	LES FERRES
Jennetes [Jennètes, Jennètes]	BOUYON	Neygues (Les)	GREOLIERES
Jonquier (Le)	COURSEGOULES	Niron	COURSEGOULES
Jugesse (La)	CONSEGUDES	Notre-Dame	BEZAUDUN-LES-A.
Juillée (La)	CIPIERES	Nougeiret	COURSEGOULES
Juillos (Les)	CIPIERES	Nouguière (La)	GREOLIERES
Lac (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Noyer de Laurent (Le)	GREOLIERES
Ladrech	BOUYON	Noyer de l'Oumé (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Lambrusquiers (Les)	GREOLIERES	Noyer (Le)	GREOLIERES
Laouve (La)	BOUYON	Olive (L')	ROQUESTERON-G.
Laparat	BOUYON	Olive (La Haute)	ROQUESTERON-G.
Laupasse	BOUYON	Oratoire (L')	CONSEGUDES
Lauprasse	BOUYON	Oumé (L')	CONSEGUDES
Lavaou	GREOLIERES	Oumé (L')	LES FERRES
Lavaou des Fouques	GREOLIERES	Panégières (Les)	CIPIERES
Lavaou des Martin	GREOLIERES	Paoute Verde	GREOLIERES
Lebouirières (Les)	CIPIERES	Paouvéa (La)	LES FERRES
Lespinas	BOUYON	Parassa	COURSEGOULES
Loup (L'Adrech du)	COURSEGOULES	Parayré (Le)	GREOLIERES
Maline (La)	CONSEGUDES	Pas de Tout Vent (Le)	GREOLIERES
Malvallon (Le)	CONSEGUDES	Pas (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Maratrache	GREOLIERES	Pastre (La)	LES FERRES
Marines (Les)	BOUYON	Pauvette (La)	BOUYON
Martinage (Le)	GREOLIERES	Pauvette (La)	CONSEGUDES
Masques (Le Clos des)	GREOLIERES	Pauvettes (Les)	CONSEGUDES
Matheron	CIPIERES	Pégo (La)	COURSEGOULES
Maunar (Le)	BOUYON	Peira de Milou (La)	LES FERRES
Maupas (Le)	CIPIERES	Peire d'Anjoua	BOUYON
Maurenc	CIPIERES	Peire Rousso	COURSEGOULES

Peiroua (La)	LES FERRES	Portête (La)	ROQUESTERON-G.
Penne (La)	BOUYON	Portions (Les)	BOUYON
Peou Grouveou	GREOLIERES	Pouirac (Le)	CIPIERES
Perrières (Les)	BOUYON	Pouis (Adrech de)	COURSEGOULES
Pertuade	GREOLIERES	Pouis (L'Adrechon de)	COURSEGOULES
Pesquier (Le)	GREOLIERES	Pouis (Les Pous de)	COURSEGOULES
Pesses (Les)	CIPIERES	Poumeirès (Les)	CIPIERES
Peyres (Les)	BOUYON	Pouch (Le Gros)	CIPIERES
Péchaissin	ROQUESTERON-G.	Pourcelles (Les)	CIPIERES
Pégière (La)	CONSEGUDES	Pourchier	LES FERRES
Pélissiers (Les)	CONSEGUDES	Pous (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Pélissierts (Les)	ROQUESTERON-G.	Poux (Le)	ROQUESTERON-G.
Peycouguou	COURSEGOULES	Pra de Paoule	COURSEGOULES
Peygourbin	COURSEGOULES	Prarets (Les)	BEZAUDUN-LES-A.
Pey Subert [Peysubert]	COURSEGOULES	Presteou (La)	GREOLIERES
Pey Subert (L'Adrech de)	COURSEGOULES	Pré Batailler	GREOLIERES
Pierre Grosse (La)	LES FERRES	Pré de Boujon (Le)	COURSEGOULES
Pierreaufret	BEZAUDUN-LES-A.	Pré de Duos	BEZAUDUN-LES-A.
Pierrefiche (L'Hubac de)	BEZAUDUN-LES-A.	Pré de l'Aiguière (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Pilon de la Fièvre	ROQUESTERON-G.	Pré de Marthe (Le)	COURSEGOULES
Pinas (Les)	cf. Lespinas	Pré de Martre (Le)	GREOLIERES
Pinatelle (La Basse)	BOUYON	Pré des Dones (Le)	GREOLIERES
Pinatelle (La Haute)	BOUYON	Pré Neuf (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Pinatelle (La)	BOUYON	Pré (Le)	BOUYON
Pinatelle (La)	LES FERRES	Pré (Le)	LES FERRES
Pinet (Le)	ROQUESTERON-G.	Prés de Font Sérène	GREOLIERES
Pinée (La)	CIPIERES	Prés de la Fouant (Les)	CIPIERES
Piouras (Les)	GREOLIERES	Prés de la Lone (Les)	CIPIERES
Place (La)	CONSEGUDES	Prés de la Serre (Les)	CONSEGUDES
Place Neuve	COURSEGOULES	Prés du Mouna (Les)	GREOLIERES
Placette (Rue de La)	CONSEGUDES	Prés du Peyron (Les)	GREOLIERES
Placette (La)	COURSEGOULES	Prés d'Escouffier (Les)	CONSEGUDES
Plan d'Audenq (Le)	COURSEGOULES	Prés Longs (Les)	CIPIERES
Plan de d'Anlaïré	CIPIERES	Prés (Les)	BOUYON
Plan des Baumettes (Le)	COURSEGOULES	Prés (Les)	CIPIERES
Plan du Brusç (Le)	BOUYON	Prés (Les)	CONSEGUDES
Plan du Moulin (Le)	BOUYON	Prés (Les)	LES FERRES
Plan du Peyron (Le)	GREOLIERES	Pret (Le)	COURSEGOULES
Plan Pourchier	BEZAUDUN-LES-A.	Prinas (Le)	GREOLIERES
Plan (Le)	CIPIERES	Puade (La)	BEZAUDUN-LES-A.
Plane (La)	GREOLIERES	Puade (La)	GREOLIERES
Plantades (Les)	CIPIERES	Puaous (Les)	CONSEGUDES
Plantaous (Les)	CONSEGUDES	Puit (Le)	CIPIERES
Plumiers (Les)	ROQUESTERON-G.	Puits (Le)	LES FERRES
Plus Haute Combe (La)	CIPIERES	Puy (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Pluy [Pluy]	GREOLIERES	Puy (Le)	ROQUESTERON-G.
Point d'Areno	COURSEGOULES	Puy (L'Hubac [Hubach] du)	BEZAUDUN-LES-A.
Pommier [Poumeiris] (Le)	CIPIERES	Queiréoumés (Les)	CONSEGUDES
Pommier (Le)	BOUYON	Ranchières (Les)	BOUYON
Pommier (Le)	CONSEGUDES	Rancurels (Les)	CONSEGUDES
Pont (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Raspay	ROQUESTERON-G.
Pont (Le)	ROQUESTERON-G.	Ratatay (Le)	ROQUESTERON-G.
Pontas (Le)	LES FERRES	Ray (Le)	COURSEGOULES
Pontis (Rue du)	CONSEGUDES	Réclam (La Baisse de)	ROQUESTERON-G.
Portelle (La)	CONSEGUDES	Reinette (La)	GREOLIERES

Renchières (Les)	BOUYON	Saint-Valentin (Hubac de)	COURSEGOULES
Resclave (La)	GREOLIERES	Saint-Valentin	LES FERRES
Restanq (Le)	COURSEGOULES	Salles (Les)	CONSEGUDES
Revest (Le)	CIPIERES	Salomas (Le)	CONSEGUDES
Reynière [Reynère] (La)	BOUYON	Saouche Bouyière (La)	CONSEGUDES
Réclam	ROQUESTERON-G.	Saoume (La)	COURSEGOULES
Ribas de la Font (Le)	CIPIERES	Sarzier	BEZAUDUN-LES-A.
Ribes (Les)	BOUYON	Sauches (Les)	BEZAUDUN-LES-A.
Rivière (La)	CIPIERES	Sauvagnon	GREOLIERES
Rivières (Les)	BOUYON	Serre (Le)	COURSEGOULES
Riquesses (Les)	BOUYON	Serre de Simon (Le)	LES FERRES
Riquièsses (Les)	BOUYON	Serre Long (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Rive de la Perrière (La)	CONSEGUDES	Serre (Le)	CIPIERES
Rocher de Reybert (Le)	LES FERRES	Seuillet	BOUYON
Rocher du Vanel (Le)	LES FERRES	Sine (La)	CIPIERES
Roland (L'Adrech de)	ROQUESTERON-G.	Soleil (Rue du)	CONSEGUDES
Roland (L'Hubac de)	ROQUESTERON-G.	Sorbeirette (La)	LES FERRES
Roquebrune	BOUYON	Sorbière (La)	LES FERRES
Roubine (La)	COURSEGOULES	Sorbières (Les)	CONSEGUDES
Roubine (La Petite et la Grande)	LES FERRES	Souches (Les)	CONSEGUDES
Roubines (Les)	BOUYON	Suillet (Le)	LES FERRES
Roucas (Le)	COURSEGOULES	Suy (Le)	CIPIERES
Rouré (Le)	CIPIERES	Suy (Le)	CONSEGUDES
Rouré béou	LES FERRES	Suÿ (Le)	GREOLIERES
Rourée (La)	GREOLIERES	Synas (Le)	BEZAUDUN-LES-A.
Route (La)	LES FERRES	Tadellons (Les)	LES FERRES
Routes (Les)	BOUYON	Taillade (La)	GREOLIERES
Routes (Les)	CONSEGUDES	Taillet (Le)	COURSEGOULES
Rouyère (La)	LES FERRES	Taurigna	GREOLIERES
Ruinias (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Teil (Le)	CIPIERES
Ruth (Le)	BEZAUDUN-LES-A.	Teilles (Les)	CONSEGUDES
Sabarouat (Le)	CIPIERES	Teilles (Les)	LES FERRES
Saffranier (Le)	CIPIERES	Téoulière (La)	COURSEGOULES
Sainte-Anne	COURSEGOULES	Termes de Torenc (Les)	GREOLIERES
Sainte-Colombe (état de section)	GREOLIERES	Termes (Les)	CIPIERES
Sainte-Peironelle	ROQUESTERON-G.	Terras (Les)	CONSEGUDES
Sainte-Pétronille	GREOLIERES	Terroulier (Le)	CONSEGUDES
Saint-Antoine	COURSEGOULES	Tessonnières (Les)	CONSEGUDES
Saint-Barnabé	COURSEGOULES	Tignac (Le)	CONSEGUDES
Saint-Barnabé (Adrech de)	COURSEGOULES	Tour (La)	CONSEGUDES
Saint-Bernard	COURSEGOULES	Tour (Le)	COURSEGOULES
Saint-Claude	CIPIERES	Touron (Le)	CONSEGUDES
Saint-Eloi	COURSEGOULES	Touronnet (Le)	GREOLIERES
Saint-Jean (chemin de)	CONSEGUDES	Trachasteau	ROQUESTERON-G.
Saint-Jean	COURSEGOULES	Trapes (Les)	CONSEGUDES
Saint-Laurent (L'Hubac de)	ROQUESTERON-G.	Travers des Fontaniers (Le)	CIPIERES
Saint-Marc	COURSEGOULES	Travers du Parairé (Le)	CIPIERES
Saint-Méyna (Adrech de)	CIPIERES	Traverses (Les)	COURSEGOULES
Saint-Michel	COURSEGOULES	Trépaut (Le)	COURSEGOULES
Saint-Peiré	LES FERRES	Treps (Les)	GREOLIERES
Saint-Pons	BOUYON	Truc (Le Gros)	COURSEGOULES
Saint-Pons	GREOLIERES	Tubarille (La)	LES FERRES
Saint-Roch	CIPIERES	Tuilière (La)	LES FERRES
Saint-Valentin	COURSEGOULES	Tuillièrre de Miaynes (La)	ROQUESTERON-G.
Saint-Valentin (Adrech de)	COURSEGOULES	Turquelles (Les)	BOUYON

Tuveras (Le) CONSEGUDES
 Ustruquet (L') BEZAUDUN-LES-A.
 Valaraouvo CIPIERES
 Valats (Les) LES FERRES
 Valière (La) BOUYON
 Vallière (La) LES FERRES
 Vallon de Blay (Le) ROQUESTERON-G.
 Vallon du Figon (Le) LES FERRES
 Vallon d'Achard (Le) BEZAUDUN-LES-A.
 Vallon Obscur (Le) BEZAUDUN-LES-A.
 Vallongue COURSEGOULES
 Vallongue GREOLIERES
 Vaou Longue BOUYON
 Vaoumeillane CIPIERES
 Varayou (Le) GREOLIERES
 Vargons (Les) BEZAUDUN-LES-A.
 Vastier du Chier (Le) BEZAUDUN-LES-A.
 Vaumeillane CIPIERES
 Verdillon BOUYON
 Verger (Le) CIPIERES
 Vergers (Les) CONSEGUDES
 Vermenouas [Verménouos] (Les) BOUYON
 Ves-Cagne [Vescagne] BEZAUDUN-LES-A.
 Vescagne COURSEGOULES

Vespluy [Vespluis] COURSEGOULES
 Véverbé ROQUESTERON-G.
 Viairé COURSEGOULES
 Vienne GREOLIERES
 Viériou COURSEGOULES
 Vignasse (La) CIPIERES
 Vignasses (Les) BEZAUDUN-LES-A.
 Vignau (Le) LES FERRES
 Vigne de Cassa (La) GREOLIERES
 Vigne de la Cour (La) GREOLIERES
 Vigne (La) ROQUESTERON-G.
 Vignes (Les) BEZAUDUN-LES-A.
 Vignes (Les) BOUYON
 Vignes (Les) CONSEGUDES
 Vignes (Les) GREOLIERES
 Vignes du Moulin (Les) GREOLIERES
 Vignes Soutranés (Les) LES FERRES
 Vignon (Le) CONSEGUDES
 Villard (Le) BOUYON
 Ville (La) COURSEGOULES
 Ville Plaine BEZAUDUN-LES-A.
 Ville Vieille BOUYON
 Vooutes (Sur les) COURSEGOULES

RECHERCHES RÉGIONALES

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Conseil général des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

FONDATEURS

Etienne Dalmasso

Andrée Devun

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Bernard Lacroix

Marie-Louise Carlin

Loïc Rognant

Ralph Schor

LE LOGOTYPE DU DÉPARTEMENT

Les quatre symboles de la médaille (mélèze, palmier, lys et croix de Savoie) rappellent



les deux ensembles géographiques

et les deux ensembles historiques



qui constituent le département

des Alpes-Maritimes :

Alpes méridionales au nord du



département, littoral méditerranéen



au sud, ancien Comté de Nice à

l'est du Var et Provence orientale à l'ouest.



CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL

06036 NICE CEDEX - TÉL. 04 93 18 61 71